



Bulletin Officiel

N° 5195 Lundi 26 Septembre 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

AcTECH 2

COMMUNIQUEES DE PRESSE

BANQUE DE L'HABITAT – BH - 3

AMEN BANK 4

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE –STS - 4

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNE BNA 2016 » 5-9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2016 -2 » 10-14

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2016 -1 » 15-19

COURBE DES TAUX

20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

21-22

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT - OPA -

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP- INITIEE PAR LA SOCIETE AFRICA HOLDING

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

- AL KHOUTAF

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

- AL KHOUTAF

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Advanced e-Technologies : AeTECH

Z.I Ariana Aéroport 29 rue des Entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Messieurs les actionnaires de la Société Advanced e Technologies “AeTECH” sont convoqués à l’Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 14 octobre 2016 à 11h à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sise au 34 avenue de la bourse 1053 Lac 2, à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

- 1- Entériner le retard dans la tenue de l’Assemblée Générale Ordinaire.
- 2- Lecture et approbation du rapport du conseil d’administration concernant l’activité de la société pour l’exercice clos le 31 décembre 2015.
- 3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2015.
- 4- Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2015.
- 5- Approbation des conventions réglementées.
- 6- Affectation des résultats de l’exercice clos le 31 décembre 2015.
- 7- Fixation du montant des jetons de présence.
- 8- Quitus aux administrateurs
- 9- Fixation de la rémunération du comité d’audit permanent pour l’exercice 2015.
- 10- Renouvellement du mandat des administrateurs, y compris celui représentant les petits porteurs.
- 11- Nomination du commissaire aux comptes.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banque de l'Habitat –BH-

Siège social : 18, Avenue Mohamed V Tunis 1080.

La Banque de l'Habitat porte à la connaissance du public et précise que, contrairement à ce qui a été interprété de son communiqué, daté du 16 septembre 2016, elle s'est positionnée acquéreuse de 349.700 actions du capital de la « BHCI » et que cette soumission est en cours.

La BH tient également à souligner que la soumission a été autorisée par son Conseil d'Administration, suite à une mission de due diligence et que la décision reste du ressort unique des autorités ivoiriennes compétentes en la matière.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

SIEGE SOCIAL AVENUE MOHAMED V – TUNIS –

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 06-07-2016.

Il est rappelé que le contrat de liquidité d'AMEN BANK est rentré en vigueur le 06-07-2015. Il était composé de 40 000 titres AMEN BANK et de et de 1 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 06-07-2016, ce contrat était composé de 89 106 titres AMEN BANK et de 123 190.040 dinars de liquidité ,en tenant compte de l'augmentation de capital de l'AMEN BANK par incorporation de réserve le 01-08-2016,le stock final est de 92 818 titres AMEN BANK.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK vont mettre en œuvre à compter du 21-09-2016 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Le dit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de et de 1 000 000 dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2016 - AS - 4051

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne du Sucre

Siège social : Avenue Tahar HADDAD Route de Tabarka –BEJA-

La Société Tunisienne du Sucre informe tous les actionnaires que les Assemblées Générale Ordinaire et Extraordinaires relatives aux exercices 2014-2015 n'ont pas lieu en raison des difficultés rencontrées pour établir les états financiers des exercices en question et ce dans l'attente d'un compromis avec l'OCT à propos de la détermination de la prime de raffinage pour les années 2014-2015 et précédent vu l'importance de son incidence sur les revenus et les résultats de la Société.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2016 - AS - 4052

AVIS DE SOCIETES

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**Banque Nationale Agricole**

*Société Anonyme au capital de 160 000 000 dinars divisé en 32 000 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis
Registre de Commerce : B142431996
Tél : 71 831 000 Fax : 71 830 152*

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt subordonné BNA 2016 »
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29/06/2016** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 200MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer le montant de chaque émission et en arrêter les conditions et modalités. Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **29/08/2016** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 70MD susceptible d'être porté à 100MD et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement
A	5 ans	7,4% et/ou TMM + 1,95%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	7,55% et/ou TMM + 2,10%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission**➤ Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 70 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 100 millions de dinars divisé en 700 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 000 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

➤ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **19/09/2016** auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **19/10/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum (100 000 000 Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 70 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

➤ **But de l'émission**

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la BNA afin de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale aux banques n°91-24 du 17 Décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

1. Caractéristiques des titres émis

- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. Rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BNA 2016 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini la clause de subordination (cf. Rang de créance)
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BNA Capitaux.
- **Prix de souscription et prix d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance des intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2016** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **19/10/2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**
Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :
 - Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,4% et/ou TMM + 1,95% ;
 - Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,55% et/ou TMM + 2,10%;

- Suite -

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,4% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

➤ **Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation subordonnée, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie C. L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2021** pour la catégorie A et le **19/10/2023** pour la catégorie B.

➤ **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

➤ **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **19 Octobre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2017** pour la catégorie A et le **19/10/2019** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** :

Ce taux est de **7,4%** l'an pour la catégorie A et **7,55%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

- **Marge actuarielle (Souscription à taux variable)** :

Cette marge est de **1,95%** l'an pour la catégorie A et **2,10%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

- **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;

- 7 ans dont 2 années de franchise pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La durée pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,738** années et de **4,293** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang**

- **Rang de créance** :

En cas de liquidation de la BNA, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang** :

La BNA s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

➤ **Garantie** : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l' « Emprunt subordonné BNA 2016 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

➤ **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

- Suite -

- **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »)

- **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :** Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la Banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2016 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2016. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Emprunt Obligatoire

« HL 2016-2 »

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **01/06/2016** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars **120.000.000 DT** sur 2015 et 2016 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **12/08/2016** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « **HL 2016-2** » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- **Montant de l'emprunt** : **30 000 000** (Trente Millions de Dinars) susceptible d'être porté à un maximum de **40 000 000** (Quarante Millions de Dinars);
- **Nominal de l'obligation** : **100** dinars par Obligation ;
- **Forme d'Obligation** : les obligations sont nominatives ;
- **Prix d'émission** : **100** dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- **Durée et Taux d'intérêt** : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : **7,65%** l'an ou variable (**TMM+2,35%**) au choix du souscripteur ; Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : **7,85%** ;
- **Amortissement** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit **20** Dinars par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à financer des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2016, qui s'élèvent à **287** millions de dinars.

- Suite -

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2016 est de **100 millions** de dinars.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **20/09/2016** et clôturées sans préavis et au plus tard le **28/11/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/11/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/11/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/12/2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **20/09/2016** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « HL 2016-2 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/11/2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/11/2016**.

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **26/01/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de **BB (tun)** attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

Le **10/08/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB (tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

- Suite -

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° **96-113** du **30/12/1996** portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article **39** du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 DT) sans que ce montant n'excède mille dinars (1 000 DT) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **HL 2016-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin Juillet 2016, huit emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- Suite -

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **HL 2016-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **HL 2016-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-0946, du document de référence « HL 2016 » enregistré auprès du CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-003, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2016 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence « HL 2016 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2016 et les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur le site respectivement au plus tard le 31 août 2016 et le 20 Octobre 2016.

AVIS DE SOCIETES

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**Banque Nationale Agricole**

*Société Anonyme au capital de 160 000 000 dinars divisé en 32 000 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées*

Siège social : Rue Hédi Nouria - 1001 - Tunis

Registre de Commerce : B142431996

Tél : 71 831 000 **Fax** : 71 830 152

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt subordonné BNA 2016 »
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29/06/2016** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 200MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer le montant de chaque émission et en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **29/08/2016** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 70MD susceptible d'être porté à 100MD et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	7,4% et/ou TMM + 1,95%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	7,55% et/ou TMM + 2,10%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission**➤ Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 70 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 100 millions de dinars divisé en 700 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 000 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

➤ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **19/09/2016** auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **19/10/2016**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum (100 000 000 Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 70 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

➤ **But de l'émission**

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la BNA afin de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale aux banques n°91-24 du 17 Décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

1. Caractéristiques des titres émis

- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. Rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BNA 2016 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini la clause de subordination (cf. Rang de créance)
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BNA Capitaux.
- **Prix de souscription et prix d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance des intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2016** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **19/10/2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**
Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :
 - **Catégorie A :** d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,4% et/ou TMM + 1,95% ;
 - **Catégorie B :** d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,55% et/ou TMM + 2,10%;

- Suite -

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,4% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

➤ **Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissable d'un montant annuel constant de 20D par obligation subordonnée, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2021** pour la catégorie A et le **19/10/2023** pour la catégorie B.

➤ **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

➤ **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **19 Octobre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisian Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2017** pour la catégorie A et le **19/10/2019** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** :

Ce taux est de **7,4%** l'an pour la catégorie A et **7,55%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

- **Marge actuarielle (Souscription à taux variable)** :

Cette marge est de **1,95%** l'an pour la catégorie A et **2,10%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

- **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;

- 7 ans dont 2 années de franchise pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La durée pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,738** années et de **4,293** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang**

- **Rang de créance** :

En cas de liquidation de la BNA, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang** :

La BNA s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

➤ **Garantie** : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l' « Emprunt subordonné BNA 2016 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- Suite -

- **Tribunaux compétents en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.
 - **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »)
 - **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :** Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la Banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 26 SEPTEMBRE 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,258%		
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,269%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,280%	998,279
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,324%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,377%	1 001,604
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,412%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,467%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,631%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,686%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,708%	1 015,208
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017	4,850%		
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,997%	1 003,456
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,407%	1 001,695
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,496%	888,689
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,635%	996,620
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,147%	980,374
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,519%	964,618
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,657%	966,610
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	7,255%		945,717
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,258%	983,354
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,262%	922,501
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,272%	935,037
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,282%	929,196
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,286%	926,824
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,313%		932,488
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,403%	923,568
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,629%		929,684

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	162,729	162,778		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	109,937	109,970		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	94,214	94,243		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,484	14,488		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	105,940	105,975		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,486	1,487		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	104,592	104,675		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,763	39,775		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,903	53,918		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	128,741	128,884		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	476,809	477,181		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	115,466	115,535		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	125,641	125,657		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	136,913	137,082		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	118,013	118,195		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,747	95,173		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	146,579	146,244		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,322	94,085		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	94,494	94,377		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	143,411	143,227		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,431	126,066		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	En liquidation	En liquidation		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	91,876	91,596		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	96,249	96,106		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,035	19,091		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 543,705	1 544,638		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 155,648	2 162,897		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	120,751	120,033		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	110,285	109,712		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	143,527	143,396		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	145,281	144,535		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,509	15,408		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 169,503	5 163,246		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 023,744	5 011,011		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,450	2,438		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,146	2,139		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,183	1,182		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,089	1,089		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,081	1,080		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,083	1,081		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	105,113	105,721		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,119	9,142		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	108,911	109,017		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,872	118,856		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,375	107,410
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	102,568	102,606
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	104,435	104,472
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	101,528	101,539
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	103,024	103,062
52 SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,302	106,334
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	103,510	103,547
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,386	101,414
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	103,697	103,729
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	101,541	101,575
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	103,481	103,516
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	102,581	102,611
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	105,648	105,683
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	104,113	104,143
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	102,642	102,670
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	101,620	101,650
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	103,572	103,600
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	101,625	101,656
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	102,804	102,836
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	104,572	104,602
67 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	101,703	101,740
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	102,241	102,281
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	104,120	104,147
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	101,675	101,706

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,468	10,471
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	10,380	102,385	102,417
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	102,665	102,698
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	103,801	103,840
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,405	10,407
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	56,217	56,373
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	126,223	126,122
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 300,745	1 300,788
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,253	113,235
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,325	109,351
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,989	98,091
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,993	16,995
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	271,334	271,426
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,341	28,376
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 241,012	2 244,093
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	71,121	71,062
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,373	54,371
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	100,379	100,715
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	84,225	84,499
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,738	10,747
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,430	11,443
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,590	13,603
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,146	12,161
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,501	12,528
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,301	11,331
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	141,854	141,896
97	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,399	138,385
98	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	8,975	9,038
99	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	101,397	101,319
100	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	81,340	80,983
101	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	81,570	81,015
102	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	96,820	96,820
103	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	92,085	92,361
104	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,049	102,132
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	115,931	115,664
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	102,093	101,440
107	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	138,047	138,110
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	99,706	99,772
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,512	98,607
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	191,145	192,873
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	177,354	178,228
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	154,223	154,769
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,823	20,009
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	143,914	144,452
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	113,207	111,925
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 470,056	8 462,050
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,065	8,034
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	81,408	80,807
119	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	977,980	971,104
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5176,792	5178,791
121	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	5000,000	5000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	109,829	110,048
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,029	8,990
124	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
125	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 062,012	10 075,755

* FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Touristique SAMARA » et l'ouverture au public de « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND », du « FCPR Tunisian Development Fund III » et du « FCPR AFRICAMEN », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiab, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND (1)	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
128	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
---	-------------------------	---	--

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
38	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- initiée par la société Africa Holding

Par décision n° 37 du 24 août 2016, le Conseil du Marché Financier a soumis la société Africa Holding à une Offre Publique d'Achat obligatoire visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société Africa Holding est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA, intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Africa Holding détient 1 810 472 actions représentant 43,03% du capital de la société STIP et 43,36% des droits de vote (1).

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Africa Holding vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société STIP, soit **2 397 351** actions représentant **56,97%** du capital de la société.

L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **1,620 dinar** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société Africa Holding et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 37 du 24/08/2016 relative à la soumission de cette dernière à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la STIP qu'elle ne détient pas, et ce suite à son acquisition d'une quantité de titres STIP, lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de ladite société.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

- 1- Politique industrielle :** Investissement matériel de 6 MDT pour la production de nouvelles dimensions.
- 2- Politique financière :** Financement du cycle d'exploitation : Achat et dédouanement de matières premières pour 26 MDT, paiement des salaires relatifs à 4 mois d'activité pour 8MDT et paiement des autres charges nécessaires à l'activité pour 6 MDT.

(1) La STIP détient une quantité de 32 845 de ses propres actions.

3- Politique sociale : La société se trouve dans une situation de sureffectif, d'où la nécessité de procéder au départ à la retraite anticipée de certains employés avec le recrutement de nouveaux techniciens, ingénieurs et de personnel techniques qualifié.

Ces axes s'incèrent dans le cadre d'un plan de restructuration de la société qui fera l'objet de négociation avec les autorités compétentes.

VIII- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **lundi 29 août 2016 au jeudi 29 septembre 2016 inclus.**

IX- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **29 septembre 2016**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5-Reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions STIP reprendra à partir du **lundi 29 août 2016**.

X- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

Dénomination de la société : la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la terre BP N° 77-1003 Tunis.

Téléphone : 71 230 400/ 71 232 300 **Fax :** 71 236 888/ 71 237 222

Forme juridique : Société anonyme

Date de constitution : 21/07/1980 **Durée :** 99 ans

Nationalité : Tunisienne

Objet social :

La fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tout autre article en caoutchouc manufacturé.

Numéro d'inscription sur le registre de commerce : B 15003 1996

Matricule fiscal : 12364/R/A/M.000

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

2- Administration, direction et contrôle:

Conseil d'administration:

Administrateurs	Représenté par	Qualité	Mandat
Riadh BERRJEB (1)	Lui même	Président	2014 – 2016
PIRELLI Tyre S.P.A (2)	Taieb Jnifen	Membre	2016 – 2018
STB (3)	Sawsen Damak	Membre	2015 – 2017
BTK (1)	Rym Lakhoua	Membre	2014 – 2016
STIA (1)	Afif Khefacha	Membre	2014 – 2016
OCT (3)	Imed Chaar	Membre	2015 – 2017
Hédi Ben BRAHEM (4)(5)	Lui même	Membre	2014 – 2016

(1)Mandat renouvelé par l'AGO du 19/06/2014

(2)Mandat renouvelé par l'AGO du 23/06/2016

(3)Mandat renouvelé par l'AGO du 25/06/2015

(4)Nomination par l'AGO du 19/06/2014

(5)Représentant des petits porteurs

Direction : Mr Riadh BERRJEB Président Directeur Général (Nomination par le conseil d'administration du 05/05/2014)

Contrôle :

Identité	Adresse	Mandat
AMC ERNEST & YOUNG représenté par M. Anis LAADHAR	Bv. de la terre Centre Urbain Nord – 1003 Tunis Tél : 70 749 111	2014 – 2016
FINANCIAL AUDITING & CONSULTING représenté par M. Fadhel JAOUA	22 bis Av. Mongi Slim EIMenzah 5 – 1004 Tunis –Tél : 71. 230 666	2014 – 2016

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 12 623 469 dinars
- **Nombre total des titres** : 4 207 823 actions
- **Nombre total des droits de vote** : 4 174 978 droits de vote

- **Structure du capital de la société STIP après l'opération d'acquisition réalisée en date du 12 juillet 2016 par l'initiateur de l'offre :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% du droit de
Initiateur	1 810 472	1 810 472	43,03%	1 810 472	43,36%
Africa Holding	1 810 472	1 810 472	43,03%	1 810 472	43,36%
Autres actionnaires	2 397 351	2 397 351	56,97%	2 364 506	56,64%
Total	4 207 823	4 207 823	100%	4 174 978	100%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers certifiés de la société STIP arrêtés au 31 décembre 2015 :

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs		Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
	Notes	2015	2014
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 471 273	8 430 823
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(8 395 038)	(8 345 265)
	III.1	76 234	85 558
Immobilisations corporelles		177 176 041	175 611 954
- Amortissements des immobilisations corporelles		(162 834 059)	(161 532 785)
	III.1	14 341 982	14 079 169
Immobilisations financières		10 703 681	10 680 521
- Provisions sur immobilisations financières		(6 190 517)	(5 634 589)
	III.2	4 513 165	5 045 932
Total des actifs immobilisés		18 931 381	19 210 660
Total des actifs non courants		18 931 381	19 210 660
Actifs courants			
Stocks		36 666 698	34 229 973
- Provisions pour dépréciation des stocks		(962 086)	(1 115 939)
	III.3	35 704 612	33 114 034
Clients et comptes rattachés		39 286 042	39 925 058
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(16 594 604)	(16 830 871)
	III.4	22 691 439	23 094 188
Autres actifs courants		22 908 753	12 029 880
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 163 165)	(1 108 135)
	III.5	21 745 588	10 921 745
Placements et autres actifs financiers	III.6	114 807	186 755
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	1 529 210	2 884 185
Total des actifs courants		81 785 656	70 200 906
Total des actifs		100 717 037	89 411 566

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Capitaux propres et passifs		Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
	Notes	2015	2014
Capitaux propres			
Capital social		12 623 469	12 623 469
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 724)	(325 724)
Autres capitaux propres		7 753 164	7 766 530
Résultats reportés		(172 332 849)	(170 903 334)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(147 258 977)	(145 816 097)
Résultat de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Total des capitaux propres	III.8	(150 229 906)	(147 245 611)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9	59 626 979	62 518 811
Autres passifs non courants	III.10	844 649	844 649
Provisions pour risques et charges	III.11	4 693 983	4 157 003
Total des passifs non courants		65 165 611	67 520 463
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12	10 409 405	11 813 863
Autres passifs courants	III.13	62 486 554	44 757 224
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14	112 885 372	112 565 628
Total des passifs courants		185 781 332	169 136 715
Total des passifs		250 946 943	236 657 178
Total des capitaux propres et des passifs		100 717 037	88 411 566

Etat de résultat
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période de 12	Période de 12
		mois close le	mois close le
		31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation			
Revenus	III.15	88 744 267	89 739 515
Autres produits d'exploitation	III.16	1 008 660	229 200
Total des produits d'exploitation		89 752 927	89 968 715
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(4 049 627)	(5 714 376)
Achats d'approvisionnements consommés	III.17	53 239 751	55 811 626
Charges de personnel	III.18	26 691 141	23 670 185
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.19	2 359 765	2 389 623
Autres charges d'exploitation	III.20	5 234 182	4 330 054
Total des charges d'exploitation		83 475 211	80 487 111
Résultat d'exploitation		6 277 715	9 481 604
Charges financières nettes	III.21	12 096 639	10 765 482
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	III.22	3 005 675	-
Autres pertes ordinaires	III.23	7 814	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(2 821 063)	(1 283 878)
Impôt sur les bénéfices		149 866	145 636
Résultat des activités ordinaires après impôt		(2 970 929)	(1 429 514)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Résultat net de la période		(2 970 929)	(1 429 514)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(2 970 929)	(1 429 514)

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Note s	Période close le	
		31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(2 970 929)	(1 429 514)
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		2 504 665	2 632 526
- Variations des :			
Stocks		(2 436 725)	(6 433 068)
Créances		639 016	(148 681)
Autres actifs courants		(10 878 873)	(1 605 995)
Placements et autres actifs financiers		71 948	3 177 054
Fournisseurs et autres dettes		17 078 664	(2 087 757)
- Transfert de charges		(3 207)	22 443
- Plus ou moins-value de cession		-	37
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(4 004 558)	(5 872 956)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 977 230)	(681 949)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(23 160)	(58 171)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	31 737
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 000 391)	(708 383)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	-
Actions propres		-	11
Encaissements provenant des emprunts		51 237 860	54 689 589
Encaissements provenant des subventions		-	12 500
Décaissements pour remboursement des emprunts		(54 557 022) 358)	(33 373)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		(3 319 162)	21 328 743
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		15 556	15 279
Variation de trésorerie		(1 299 439)	14 762 683
Trésorerie au début de l'exercice		(25 095 343)	(39 858 026)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.24	(26 394 782)	(25 095 343)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT. Ce capital été réduit, par l'AGE du 30 juin 2008, pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivi d'effets pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 juin 2014 a réduit le capital de 3 DT pour le porter de 12.623.472 DT à 12.623.469 DT, et ce, moyennant l'annulation d'une action achetée par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10% du capital social.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1.DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2.BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar Tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement au résultat conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Know How	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres. Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Matériels et outillages industriels	20%
Constructions	2,5% à 5%

Stocks

Les stocks sont composés des stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminé sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours

de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée.

En matière de provision sur stocks de produits finis, il est procédé, pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles), dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production, à la constitution d'une provision pour dépréciation égale à la différence.

Emprunts

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

III. Notes explicatives des états financiers (Montants en Dinar Tunisien)

III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 14 418 216 Dinars au 31 Décembre 2015 Dinars contre 14 164 728 Dinars au 31 Décembre 2014. La variation des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/15
	31/12/2014	Acquisiti ons	Transfert s	Sorties	31/12/2015	31/12/2014	Dotation 2015	Sorties	31/12/2015	
<u>IMMO. INCORPORELLES</u>										
- Know How	7 004 062	-	-	-	7 004 062	(7 004 062)	-	-	(7 004 062)	-
- Logiciels	664 064	40 450	-	-	704 514	(654 775)	(11 639)	-	(666 414)	38 100
- Fonds commercial	762 697	-	-	-	762 697	(686 427)	(38 135)	-	(724 562)	38 135
- En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	8 430 823	40 450	-	-	8 471 273	(8 345 265)	(49 774)	-	(8 395 038)	76 234
<u>IMMO. CORPORELLES</u>										
- Terrains	1 368 098	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098
- Constructions	24 892 371	-	-	-	24 892 371	(17 228 795)	(828 145)	-	(18 056 940)	6 835 431
- Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	870 029	(599 851)	(14 320)	-	(614 171)	255 859
- Agencement -aménagement des constructions	3 341 554	-	-	-	3 341 554	(3 163 566)	(27 110)	-	(3 190 676)	150 878
- Matériel & outillages industriels	102 323 748	337 694	301 896	(115 084)	102 848 254	(99 042 807)	(620 784)	115 084	(99 548 508)	3 299 746
- Matériel & outil. industriels réévalués	37 599 389	-	-	(145 071)	37 454 318	(37 599 389)	-	145 071	(37 454 318)	-
- Matériel de transport	1 616 724	231 463	-	(117 056)	1 731 131	(1 397 069)	(108 345)	117 056	(1 388 358)	342 774
- Matériel informatique	1 193 286	85 817	-	-	1 279 104	(1 099 222)	(35 845)	-	(1 135 067)	144 036
- Agencements, Aménagements & Installations	1 266 678	408 229	60 187	(13 978)	1 721 116	(978 615)	(55 922)	13 717	(1 020 820)	700 296
- Equipements de bureau	453 765	14 124	-	(4 612)	463 278	(423 470)	(6 342)	4 612	(425 200)	38 077
- En cours	686 311	882 559	(362 083)	-	1 206 787	-	-	-	-	1 206 787
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	175 611 954	1 959 887	-	(395 801)	177 176 041	(161 532 785)	(1 696 813)	395 539	(162 834 059)	14 341 982
Total (I+II)	184 042 777	2 000 337	-	(395 801)	185 647 314	(169 878 050)	(1 746 587)	395 539	(171 229 097)	14 418 216

III.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 513 165 Dinars contre 5 045 932 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Titres de participation SOMACOP	5 596 850	5 596 850
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355
Cautionnements	504 878	488 198
Prêts au personnel	93 598	87 118
Total brut	10 703 681	10 680 521
Provision pour dépréciation des titres SOMACOP	4 833 481	4 473 783
Provision pour dépréciation des titres SMTP	1 357 035	1 160 806
Total net	4 513 165	5 045 932

III.3. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 35 704 612 Dinars contre 33 114 034 Dinars au 31 Décembre 2014 et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières	8 875 276	10 392 101
Produits finis	17 299 047	12 341 958
En-cours de production de biens	2 222 932	3 130 394
Pièces de rechange et autres approvisionnements	8 269 443	8 365 520
Total brut	36 666 698	34 229 973
Provision pour dépréciation des MP	31 191	4 574
Provision pour dépréciation des produits finis	130 894	311 365
Provisions pour dépréciation des PDR	800 000	800 000
Total net	35 704 612	33 114 034

III.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 22 691 439 Dinars contre 23 094 188 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients ordinaires	4 083 664	4 363 560
Clients locaux, effets à recevoir	49 503	1 200 373
Clients, chèques en caisse	19 275 119	18 447 102
Clients douteux	15 877 756	15 914 023
Total brut	39 286 042	39 925 058
Provision pour dépréciation des comptes clients	16 594 604	16 830 871
Total net	22 691 439	23 094 188

III.5. Autres actifs courants

La valeur nette des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2015 à 21 745 588 Dinars contre 10 921 745 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs débiteurs	3 924 631	996 443
Personnel	57 381	49 843
Etat, impôts sur les sociétés à reporter	5 872 308	4 519 349
Taxes sur le CA récupérable	5 425 415	52 013
Etat, TFP à reporter	216 729	312 517
Etat, avances en douanes	208 922	213 510
Etat, rappel d'Impôts	364 315	364 315
Société du groupe SOMACOP	3 748 209	3 495 911
Société du groupe SMTP	1 131 217	1 540 234
Sociétés du groupe SOMACOP Plus	62 507	55 347
Tunisie factoring	901 624	-
Charges constatées d'avance	153 955	344 259
Débiteurs divers	841 540	86 139
Total brut	22 908 753	12 029 880
Provision pour dépréciation des AAC	1 163 165	1 108 135
Total net	21 745 588	10 921 745

III.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 114 807 Dinars contre 186 755 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Régies d'avances et accréditifs (supérieurs à 3 mois)	114 807	129 677
Blocage Saisie Arrêt	-	57 078
Total	114 807	186 755

III.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 1 529 210 Dinars contre 2 884 185 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Caisses	12 985	5 615
Régies d'avances et accréditifs (inférieurs à 3 mois)	493 467	741 000
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Banques	315 538	71 269
Total	1 529 210	2 884 185

III.8. Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 Décembre 2015 un solde négatif de 150 229 906 Dinars contre un solde négatif au 31 Décembre 2014 de 147 245 611 Dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit:

	Capital Social (1)	Réserve légale	Réserve spéc. d'investissem ent	Réserve spéciale	Actions propres (2)	Autres capit. propres	Résultats reportés	Amortissemen ts différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 770 790	(57 779 058)	(96 353 015)	(16 771 261)	(145 811 884)
Affectation de résultat de l'exercice 2013 suivant la décision de l'AGO du 19/6/2014							(8 195 276)	(8 575 985)	16 771 261	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						12 500 (16 762)				12 500 (16 762)
Réduction du capital décidée par l'AGE du 19/6/2014	(3)					2				(1)
Régularisation de la cession de 5 actions propres					50					50
Résultat net de l'exercice									(1 429 514)	(1 429 514)
Solde au 31 décembre 2014	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 766 530	(65 974 334)	(104 929 000)	(1 429 514)	(147 245 611)
Affectation de résultat de l'exercice 2014 suivant la décision de l'AGO du 25/6/2015							(1 429 514)		1 429 514	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						(13 365)				(13 365)
Résultat net de l'exercice									(2 970 929)	(2 970 929)
Solde au 31 décembre 2015	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 753 165	(67 403 848)	(104 929 000)	(2 970 929)	(150 229 906)

(1) L'AGE du 30/06/2008 a décidé d'augmenter le capital de la STIP de 42 078 240 Dinars pour le porter de 12 623 472 à 54 701 712 Dinars par l'émission de 14 026 080 actions nouvelles de 3 Dinars chacune (en numéraire) à libérer intégralement à la souscription. Cette augmentation n'a pas été réalisée.

(2) Les actions propres détenues par la société, suite à la décision de son AGO du 19 mars 2002 et à la cession réalisée, correspondent à 32 845 actions représentant 0,78% du total des actions en circulation.

III.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 59 626 979 Dinars contre un solde de 62 518 811 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail des emprunts (échéances à plus d'un an, échéances à moins d'un an et échéances impayées) se présente comme suit:

<u>BAILLEURS DE FONDS</u>	<u>Durée</u>	<u>Franchise</u>	Solde au 31/12/2015			Total
			à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	
CREDITS NON RENEGOCIES						
STB Crédit : 2 063 027,120	15 ans	3 ans	85 959	171 919	1 805 149	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477	15 ans	3 ans	148 261	197 681	2 026 230	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778	15 ans	3 ans	139 954	279 909	2 939 043	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	100 491	100 491	1 004 912	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236	15 ans	2 ans	182 504	182 504	1 961 913	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764	15 ans	2 ans	202 112	202 112	2 172 702	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000,000	7 ans	-	-	-	3 928 571	3 928 571
AIL Crédits leasing	3 ans		116 963	82 963	-	199 926
CNSS Crédit : 71 096,556	60 mois	3 ans	67 814	3 282	-	71 096
CREDITS RENEGOCIES						
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche à remboursement fractionné)	5 ans		276 496	525 343	42 098	843 936
ATTIJARI 2 912 687 (Tranche à remboursement in fine)	In fine		-	-	-	-
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche soumise à abandon conditionné)			3 765 624	-	-	3 765 624
ATTIJARI 2 000 000 (Rééchelonnement du reliquat du crédit de 2 912 687)			-	1 354 658	108 913	1 463 571
Amen Bank 7 035 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	3 ans	4 965 882	993 176	-	5 959 059
Amen Bank 4 700 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans	-	-	-	-	-
Amen Bank 4 180 787 (Tranche soumise à abandon conditionné)			4 180 787	-	-	4 180 787
UIB 2 120 000 (Tranche à remboursement fractionné)	2 ans		-	-	-	-
UIB 3 180 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans		971 667	1 060 000	-	2 031 667
UIB 2 289 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			2 289 000	-	-	2 289 000
BNA 13 806 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans		10 738 008	1 533 996	127 833	12 399 837
BNA 16 923 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	1 an	15 042 666	1 880 334	-	16 923 000
BNA 5 000 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans		3 518 520	740 740	185 185	4 444 445
BNA 5 929 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans	1 an	4 235 000	1 694 000	-	5 929 000
BIAT 3 186 000 (Tranche à remboursement fractionné)	3 ans		1 115 294	1 115 294	-	2 230 588
BIAT 650 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			650 000	-	-	650 000
BFT 1 200 000 (Tranche à remboursement fractionné)	4 mois				300 000	300 000
BFT 6 947 709 (Tranche à remboursement fractionné)	48 mois	4 mois	5 094 993	1 852 716		6 947 709
BFT 1 738 984 (Tranche soumise à abandon conditionné)			1 738 984			1 738 984
Total			59 626 979	13 971 117	16 602 550	90 200 646

III.10. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 844 649 Dinars contre le même solde au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et dettes assorties C.P Etat (*)	844 649	844 649
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Total	844 649	844 649

(*) Il s'agit d'une avance accordée par l'Etat Tunisien depuis les premières années d'activité de la STIP et qui provient d'un don Italien.

III.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 693 983 Dinars contre 4 157 003 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risques douaniers	-	205 474
Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 955 953	2 811 314
Autres provisions pour risques et charges	1 738 030	1 140 215
Total	4 693 983	4 157 003

III.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 10 409 405 Dinars au 31 Décembre 2015 contre 11 813 863 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
Fournisseurs locaux	3 081 977	3 615 353
Fournisseurs étrangers	613 767	806 790
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	-	791
Fournisseurs, effets à payer	2 867 379	2 128 276
Fournisseurs, factures non parvenues	3 420 886	4 860 362
Total des fournisseurs d'exploitation	9 984 007	11 411 572
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
Fournisseurs locaux	118 994	118 994
Fournisseurs étrangers	25 555	25 555
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	280 849	257 742
Total des fournisseurs d'immobilisations	425 398	402 291
Total	10 409 405	11 813 863

III.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 62 486 554 Dinars contre 44 757 224 Dinars au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients R.R.R. à accorder	9 105 782	7 676 134
Ristournes à rembourser à MAAP	1 566 026	1 587 740
Fonds social	824 597	1 152 253
Personnel	4 526 002	2 746 989
Etat, impôts et taxes	31 925 079	20 863 265
Société du groupe SMTP	72 705	73 713
Associés, dividendes à payer	725 464	725 464
Caisse Nationale de sécurité sociale	9 034 644	5 798 493
Administrateurs, tantièmes à payer	94 462	94 462
Jetons de présence à payer	215 650	206 150
Produits constatés d'avance	4 223 533	3 724 649
Autres créditeurs divers	172 610	107 912
Total	62 486 554	44 757 224

III.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 112 885 372 Dinars contre 112 565 628 au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Échéances à moins d'un an sur emprunts	13 971 117	15 540 966
Échéances impayées	16 602 550	17 857 754
Emprunts courants	25 964 487	23 541 050
Intérêts courus	28 423 227	27 646 329
Banques et autres organismes financiers passif	27 923 991	27 979 529
Total	112 885 372	112 565 628

Les échéances à moins d'un an ainsi que les échéances impayées sur emprunts sont détaillées, par bailleur de fonds, au niveau de la note III.9. Emprunts et dettes assimilées.

III.15. Revenus

Les revenus réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 s'élèvent à 88 744 267 Dinars contre 89 739 515 Dinars réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Ventes locales des produits finis	69 669 694	67 700 545
Ventes locales des produits intermédiaires	274 883	266 545
Ristournes sur ventes locales	(9 737 085)	(8 132 091)
Total des ventes locales	60 207 491	59 834 999
Ventes à l'export des produits finis	28 536 776	30 051 384
Ristournes sur ventes à l'export	-	(146 868)
Total des ventes à l'export	28 536 776	29 904 516
Total	88 744 267	89 739 515

III.16. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 1 008 660 Dinars contre 229 200 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Assurance, participation aux bénéfiques	705 859	-
Revenus des immeubles	76 679	74 853
Ventes des déchets	133 831	108 892
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au Rt	13 365	16 762
Subvention d'exploitation	12 852	-
Autres produits (assistance et autres)	66 074	28 693
Total	1 008 660	229 200

III.17. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 53 239 751 Dinars contre 55 811 626 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de ces achats se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Achats de matières premières	42 077 066	46 318 083
Achats de fournitures et matières consommables	6 191 443	6 044 309
Achats non stockés de matières et fournitures	5 358 177	5 318 929
Variation de stocks des matières premières	(483 012)	(1 898 448)
Variation de stocks des fournitures et matières consommables	96 077	28 753
Total	53 239 751	55 811 626

III.18. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 26 691 141 Dinars contre 23 670 185 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Salaires et primes	20 674 426	18 364 802
Charges sociales	4 973 138	4 415 420
Cotisations au fonds social	553 830	191 185
Frais de cantine	316 398	426 422
Médecine de travail	28 710	29 454
Indemnités de départ à la retraite	144 639	242 902
Total	26 691 141	23 670 185

III.19. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 2 359 765 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 2 389 623 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 746 587	2 278 015
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	553 912	413 332
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	157 511	116 752
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	57 045	55 644
Dotations aux provisions pour risques et charges	614 562	545 347
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(457 844)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(311 365)	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(236 267)	(387 670)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(222 220)	(173 953)
Total	2 359 765	2 389 623

III.20. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 234 182 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 4 330 054 Dinars au terme de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Frais et commissions bancaires et de factoring	1 194 208	1 025 957
Primes d'assurances	1 580 050	1 432 819
Entretiens et réparations	341 196	381 572
Frais de gardiennage	17 480	13 315
Frais postaux et de télécommunication	119 581	107 334
Charges locatives	113 791	113 791
Frais de transport sur ventes	415 838	261 074
Missions et réceptions	83 983	82 069
Publicités, publications et relations publiques	276 302	70 093
Impôt et taxes	633 220	413 836

Rémunération d'intermédiaires et honoraires	198 460	209 116
Formation professionnelle	201 590	163 285
Autres charges diverses ordinaires	58 483	55 793
Total	5 234 182	4 330 054

III.21. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 12 096 639 Dinars contre 10 765 482 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Intérêts de retard sur crédits d'investissement et d'exploitation	2 802 198	1 834 788
Intérêts sur emprunts d'investissement	3 112 367	2 870 872
Intérêts débiteurs des comptes courants bancaires	2 429 387	3 637 209
Intérêts sur crédits d'exploitation	735 226	821 402
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	177 930	204 693
Intérêts sur financement des exportations	796 040	625 904
Intérêts sur crédits de financement des stocks	32 130	46 913
Pénalités et intérêts de retard (fiscal, social, douane,...)	1 747 289	1 140 831
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	-	37
Pertes et gains de change non réalisés	113 130	98 148
Pertes et gains de change réalisés	419 399	(229 046)
Intérêts créditeurs (des comptes courants et des prêts)	(268 457)	(286 269)
Total	12 096 639	10 765 482

III.22. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 3 005 675 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Abandon de créance par la BTK (accord de restructuration)	3 000 000	-
Autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	5 675	-
Total	3 005 675	-

III.23. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 7 814 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Charges nettes sur cession d'immobilisations	261	-
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	7 553	-
Total	7 814	-

III.24. Trésoreries de début et de fin de période

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2015 présente un solde créditeur de 26 394 782 Dinars contre un solde de même nature de 25 095 343 Dinars à la date de clôture de l'exercice 2014. Le détail de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Liquidités en banques	315 538	71 269
Espèces en caisses	12 985	5 615
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Régies d'avances et accreditifs (inférieurs à 3 mois)	493 466	741 000
Découverts bancaires	(27 923 991)	(27 979 529)
Total	(26 394 782)	(25 095 343)

IV. Engagements hors bilan

1- Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
a) Garanties réelles					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd	4 478 050	BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)	9 792 000	ATB, UBCI		Attijari B	
• Nantissements					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les matériels et outillages)		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB		BTK, STB et Attijari B	
b) Effets escomptés et non échus	3 777 946	AB, Attijari B, BIAT, BH, UIB		Attijari B	
TOTAL	18 047 996				
2 - Engagements reçus					
a) Garanties personnelles					
• Cautions personnelles des propriétaires	14 100 000				
Cautions solidaires	1 000 000	SPG			(155)
Cautions solidaires	1 500 000	SPG			(155)
Cautions solidaires	3 000 000	SPG			(155)

Caution solidaire	2 000 000	STPCI			(127 323)
Caution solidaire	1 200 000	SOCOP			(2 110 227)
Caution solidaire	400 000	Gros Pneus			
Caution solidaire	1 000 000	CSPD			
Caution solidaire	1 000 000	SNP			(6 151 264)
Caution solidaire	1 000 000	Béchir Louati			
Caution solidaire	1 500 000	JOMAA			(41 381)
Caution solidaire	500 000	TUNICOM			
• Cautions personnelles bancaires	300 000				
Caution solidaire BH	300 000	TUNICOM			
b) Garanties réelles					
• Hypothèques	3 350 000				
Hypothèque sur titre foncier n° 34391	500 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 19282	300 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE			
Hypothèque 1 ^{er} rang (Zone industrielle Chargaia)	1 700 000	STPCM			(1 886 092)
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP			(6 151 264)
• Nantissements	700 000				
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM			(1 886 092)
TOTAL	18 450 000				
3 - Engagements réciproques					
• Cautions bancaires au profit de la douane	10 754 758	BH, ATB, UIB, BIAT	BNA, BT, BFT,	STB	
• Cautions bancaires sur marchés TRANSTU	75 419	BH			

• Caution bancaire CNSS	90 000	BH			
• Lettres de crédit	281 791	BH			
TOTAL	11 201 968				

2- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunts d'investissement	90 000 721
STB	17 832 418
BFT	8 986 693
Attijari BANK	6 073 131
AMEN BANK	10 139 846
UIB	4 320 667
BNA	39 696 282
BIAT	2 880 588
CNSS	71 096

V. Eventualités

L'acte de consolidation et de restructuration de dette conclu en novembre 2014 avec la BIAT, ayant permis à la STIP de ne plus prendre en charge les intérêts de retard abandonnés par la banque s'élevant à la date de mise en place à la somme de 2.311.686 DT, prévoit une clause résolutoire stipulant qu'à défaut de paiement, à bonne date, des échéances de consolidation, la totalité de la dette initiale majorée des intérêts, frais et commissions deviendra exigible de plein droit et le contrat de consolidation devient caduc et dépourvu d'effet juridique.

VI. Informations sur les parties liées

A- Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées réalisées par la STIP se détaillent comme suit :

a) Transactions avec la SMTP Amine

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la SMTP Amine pour un montant de 15.586.702 DT (correspondant à la contrevaletur de 78.126.828 MAD). La créance de la STIP envers la SMTP Amine s'élève à la date du 31/12/2015 à 90.154.775 MAD, soit 18.335.678 DT (convertie au cours de clôture).
- Le montant des ristournes à accorder sur les ventes à la SMTP Amine s'élève au 31/12/2015 à 30.352.159 MAD, soit 6.173.022 DT (converti au cours de clôture). Par ailleurs, le montant des avoirs à accorder à la SMTP au titre des pneus manquants s'élève au 31/12/2015 à 420.333 MAD, soit 85.487 DT (converti au cours de clôture).

- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.
- La facturation à la SMTP Amine des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 59.674 DT.
- La créance envers la SMTP Amine en raison des refacturations des frais de mission et de déplacement au Maroc ainsi qu'au titre des intérêts sur comptes courants associés débiteurs s'élève au 31/12/2015 à 5.602.925 MAD soit 1.131.217 DT (convertie au cours de clôture), alors que le montant de la dette à payer à la SMTP Amine au titre de l'enregistrement d'un contrat s'élève au 31/12/2015 à 357.482 MAD, soit 72.705 DT (converti au cours de clôture).

b) Transactions avec la SOMACOP

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la société SOMACOP pour un montant (hors ristournes) de 16.007.239 DT HTVA. La créance de la STIP envers la société SOMACOP s'élève à la date du 31/12/2015, compte tenu des chèques à encaisser, à la somme de 8.376.204 DT provisionnée à hauteur de 629.484 DT.
- L'octroi de 4 ristournes trimestrielles (dite pour grossistes) à la société SOMACOP (compte tenu d'une majoration de 1% du taux de la ristourne, au titre du 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015, pour tout client réalisant un certain chiffre d'affaires et sans dépasser un plafond fixé) qui s'élèvent, au titre de l'exercice 2015, à la somme totale de 985.348 DT HTVA totalement servies à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi), dans le cadre d'une action promotionnelle pour 3 dimensions et durant la période allant du 5 au 30 juin 2015, d'une ristourne additionnelle en fonction des quantités minimales commandées, et ce, pour la somme en HTVA de 196.424 DT non encore servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de leur octroi) d'une ristourne additionnelles exceptionnelles en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme totale en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi) d'une ristourne additionnelle exceptionnelle surprise en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant l'année 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015, à ce titre, s'est élevé à 23.759 DT HTVA.

- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la SOMACOP s'élèvent à 78.261 DT.
- Le détachement du personnel de la SOMACOP chez la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la STIP s'élèvent à 11.927 DT.
- La facturation à la société SOMACOP des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 2.129 DT.
- La facturation, en 2015, pour un montant HTVA de 200.000 DT, des intérêts relatifs à la convention de compte courant associés de 4.200.000 DT alimenté en nature (pneus), rémunéré au taux fixe de 8% et constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été déjà remboursé.
- La prestation d'une d'assistance informatique et comptable à la société SOMACOP. Les montants HTVA ainsi facturés par la STIP au cours de l'exercice 2015, suite à leur révision à la hausse, se sont élevés respectivement à 15.960 DT et 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

c) Transactions avec la SOMACOP Plus

- La location par la STIP à la SOMACOP plus d'un dépôt sis à Ksar Saïd, Tunis. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 52.920 DT HTVA.
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP Plus. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 se sont élevées à 32.365 DT.
- La facturation, en 2015, suite à sa révision à la hausse, d'un montant de 4.788 DT relatif aux prestations d'assistance comptable fournies par la STIP à la SOMACOP Plus.

d) Transactions avec l'AIL (ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP)

- La conclusion, en 2015, de deux contrats de leasing avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

B- Rémunérations des dirigeants

- I- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés

commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires, et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

II- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

VII. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Deux déclarations de franchissement de seuil sur les actions et les droits de vote de la STIP (telles que parues au bulletin officiel de la bourse n°6320 du 25 avril 2016) se présentent comme suit :

La Banque Islamique de Développement (BID), qui détenait 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 11 avril 2016, les

seuils de 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de la totalité de sa participation dans le capital de ladite société.

La société Africa Holding, qui ne détenait aucune participation dans le capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 11 avril 2016, les seuils de 5% et 10% du capital suite à l'acquisition en bourse de 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de ladite société. Le déclarant a précisé que les objectifs qu'il vise atteindre dans les 12 mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- Demander sa nomination comme administrateur,
- Acquérir le contrôle de la société.

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés par le conseil d'administration pour la publication en date du 20 mai 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

VIII. Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

Produits		Charges		Soldes	2015	2014
Revenus et autres produits d'exploitation	89 752 927					
Production stockée	4 049 627	Déstockage de production				
Production immobilisée						
<i>Total</i>	<u>93 802 554</u>	<i>Total</i>	<u>0</u>	• Production	93 802 554	95 683 091
• Production	93 802 554	Achats consommés	53 239 751	• Marge sur coût matières	40 562 803	39 871 465
• Marge sur coût matières	40 562 803	Autres charges externes	4 600 962			
Subventions d'exploitation						
<i>Total</i>	<u>40 562 803</u>	<i>Total</i>	<u>4 600 962</u>	• Valeur ajoutée brute	35 961 841	35 955 247
• Valeur ajoutée brute	35 961 841	Impôts et taxes	633 220			
		Charges de personnel	26 691 141			
<i>Total</i>	<u>35 961 841</u>	<i>Total</i>	<u>27 324 361</u>	• Excédent (insuffisance) brut d'exploitation	8 637 480	11 871 227
• Excédent brut d'exploitation	8 637 480	• Insuffisance brute d'exploitation				
Autres produits ordinaires	3 005 675	Autres charges ordinaires	7 814			
Produits financiers	0	Charges financières	12 096 639			
Transfert et reprises de charges		Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 359 765			
		Impôt sur le résultat ordinaire	149 866			
<i>Total</i>	<u>11 643 155</u>	<i>Total</i>	<u>14 614 084</u>	• Résultat des activités ordinaires (+ ou -)	(2 970 929)	(1 429 514)
• Résultat positif des activités ordinaires		• Résultat négatif des activités ordinaires	(2 970 929)			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables	0			
		Impôt sur éléments extraordinaires et MC				
<i>Total</i>	<u>0</u>	<i>Total</i>	<u>(2 970 929)</u>	• Résultat net après modifications comptables	(2 970 929)	(1 429 514)

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

Opinion

6- A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement,

dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

7- Nous attirons votre attention sur la note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogeable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

II- Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

1- En raison des pertes accumulées depuis quelques années dépassant la moitié du capital social, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le 25 juin 2015 et a décidé la continuité des activités de la société. Toutefois, cette décision n'a pas respecté, à l'instar de celles prises par les Assemblées Générales Extraordinaires du 30 juin 2008, du 19 juin 2012, du 21 juin 2013 et du 19 juin 2014, les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre société au titre de l'exercice 2015 et nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes. Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne remis à la direction générale de la société, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la STIP à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR**

**Financial Auditing & Consulting
Fadhel JAOUA**

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous reporter, ci-dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement autorisées et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- L'augmentation du montant des frais d'assistance informatique facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 750 DT à 1.000 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 15.960 DT.
- L'augmentation du montant des frais d'assistance comptable facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 350 DT à 700 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Les emprunts non courants obtenus par la société auprès de plusieurs établissements de crédit à différents taux d'intérêts et dont la plupart ont été renégociés. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2015 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 3.100.475 DT et 1.585.037 DT. Par ailleurs, la STIP a bénéficié, en 2015, d'un abandon d'intérêts de retard par la BTK pour 3.000.000 DT.
- Le détachement d'un salarié de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à cette filiale se sont élevées à 78.261 DT.

- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 23.759 DT hors TVA.
- La convention de compte courant associés de 4.200.000 DT conclue avec la société SOMACOP. Ce compte, alimenté en nature (pneus) et rémunéré au taux fixe de 8%, est constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été remboursé depuis 2011. Les intérêts facturés par la STIP en 2015, au titre de ce fonds de roulement, ont totalisé un montant HTVA de 200.000 DT.
- La facturation d'intérêts sur les comptes courants associés débiteurs ouverts au nom de la SOMACOP et de la SMTP Amine. Les intérêts HTVA facturés en 2015 par la STIP à la SOMACOP et à la SMTP Amine ont totalisé respectivement les sommes de 2.129 DT et 59.674 DT.
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.

C- Obligations et engagements de la société et de ses filiales envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

C.2- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales, nous vous signalons que des conventions conclues, en 2015, avec la filiale SOMACOP, la filiale SMTP et avec la société AIL, ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP, n'ont pas fait l'objet d'autorisations préalables de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations que nous avons relevées ou qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de cette convention ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie sans avoir à nous prononcer sur son utilité et son bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

La nature desdites conventions, les modalités y afférentes et leurs incidences sur les comptes de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 peuvent être récapitulées comme suit :

- L'octroi à la société SOMACOP, fin décembre 2015, moyennant l'endossement d'un effet à recevoir, d'un prêt de 2.400.000 DT qui a été remboursé par virement émis par la filiale pour le même montant encaissé le 31 décembre 2015.
- Le détachement d'un salarié de la SOMACOP chez la STIP pour une période allant de février à août 2015 moyennant une rémunération, charges sociales et fiscales comprises, s'élevant à 11.927 DT qui a été supportée par la STIP.
- Les deux contrats de leasing conclus avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

Ces conventions ont été considérées comme relevant des opérations courantes conclues à des conditions normales et, qu'en conséquence, la procédure d'autorisation préalable prévue par les dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales ne leur était pas applicable.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR

Financial Auditing & Consulting
Fadhel JAOUA

4-2 Indicateurs d'activité de la STIP relatifs au deuxième trimestre 2016

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016

	Unité	2ème trimestre		Cumulé à fin juin		Exercice
		2016	2015	2016	2015	2015
1. Revenus						(*)
Local	M DT	13 650	15 609	24 975	23 235	60 207
Export	M DT	8 183	4 536	10 133	17 828	28 537
Total	MDT	21 834	20 145	35 109	41 063	88 744
2. Production (en volume)	Tonne	1 308	3 626	2 869	6 451	11 518
3. Investissements	M DT	1 654	107	2 605	378	2 000
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	M DT	173 531	184 658	173 531	184 658	172 512

(*) Information de l'exercice 2015 après audit

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité (avant audit). Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par les normes.

Faits saillants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du deuxième trimestre 2016 se résument comme suit :

La régression de 12,55 % du chiffre d'affaires local par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;

La progression de 80,41 % du chiffre d'affaires export par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;

- La progression de 8,38 % du chiffre d'affaires total par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015;

La régression de 63,93 % de la production par rapport à la même période de l'exercice 2015 : la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques a connu depuis la fin de l'année 2015 des difficultés pour le financement de son cycle d'exploitation et notamment l'achat des matières premières, chose qui s'est répercutée sur la production engendrant ainsi des arrêts successifs et fréquents depuis le début de l'année 2016, suivis d'un arrêt total et continu depuis la fin du mois de Mai 2016 jusqu'à ce jour.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE AL KHOUTAF

Siège social : Route de Gabès Km 1.5 -3003 –BP.E Sfax

La société AL KHOUTAF publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mme **Chiraz DRIRA**.

BILAN

Exprimé en DT

ACTIF	Note	EXERCICE	
		2015	2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	563 512,185	563 512,185
Moins : Amortissements		-543 685,397	-503 523,442
<u>VALEUR NETTE</u>		19 826,788	59 988,743
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	29 345 008,560	29 264 913,914
Moins : Amortissements		-22 416 161,089	-20 777 000,789
<u>VALEUR NETTE</u>		6 928 847,471	8 487 913,125
* Immobilisations financières	3	3 376 171,504	3 354 958,504
Moins : Provisions		-835 263,504	-45 922,255
<u>VALEUR NETTE</u>		2 540 908,000	3 309 036,249
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>		<u>9 489 582,259</u>	<u>11 856 938,117</u>
* Autres Actifs Non Courants	4	35 782,017	10 833,467
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>9 525 364,276</u>	<u>11 867 771,584</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
* Stocks	5	3 610 887,449	4 173 875,994
Moins : Provisions		-17 310,476	-1 244,425
<u>VALEUR NETTE</u>		<u>3 593 576,973</u>	<u>4 172 631,569</u>
* Clients et comptes rattachés	6	2 136 896,689	2 299 904,759
Moins : Provisions		-363 450,219	-302 495,125
<u>VALEUR NETTE</u>		<u>1 773 446,470</u>	<u>1 997 409,634</u>
* Autres actifs courants	7	657 468,478	729 455,089
* Placement et autres actifs financiers	8	6 968,632	6 735,476
* Liquidités et équivalents de liquidités	9	106 870,773	204 846,464
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>6 138 331,326</u>	<u>7 111 078,232</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>15 663 695,602</u>	<u>18 978 849,816</u>

BILAN

Exprimé en DT

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	EXERCICE	
		2015	2014
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>- CAPITAUX PROPRES</u>			
* Capital	10	9 000 000,000	9 000 000,000
* Réserves		859 147,597	859 147,597
* Primes d'émission d'actions		576 585,000	576 585,000
* Autres capitaux propres		157 110,624	267 918,924
* Résultats reportés		-1 690 444,671	1 981,776
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		<u>8 902 398,550</u>	<u>10 705 633,297</u>
* Résultat de l'exercice		-2 858 132,446	-1 692 426,447
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		<u>-2 858 132,446</u>	<u>-1 692 426,447</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>6 044 266,104</u>	<u>9 013 206,850</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>- PASSIFS NON COURANTS</u>			
* Emprunt à plus d'un An	11	681 690,159	1 173 118,410
* Dépôt et cautionnement reçus		19 875,000	19 875,000
* Provisions pour risques et charges		337 459,000	222 548,000
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>1 039 024,159</u>	<u>1 415 541,410</u>
<u>- PASSIFS COURANTS</u>			
* Fournisseurs et comptes rattachés	12	2 872 140,235	2 479 659,802
* Autres passifs courants	13	1 302 420,381	1 306 375,462
* Concours bancaires et autres passifs financiers	14	4 405 844,723	4 764 066,292
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>8 580 405,339</u>	<u>8 550 101,556</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>9 619 429,498</u>	<u>9 965 642,966</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>15 663 695,602</u>	<u>18 978 849,816</u>

ETAT DE RESULTAT

Exprimé en DT

<i>DESIGNATION</i>	<i>Note</i>	<i>EXERCICE</i>	
		<i>2015</i>	<i>2014</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
* Revenus	1	13 290 696,583	14 565 138,204
* Autres produits d'exploitation	2	311 083,015	313 373,849
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		<u>13 601 779,598</u>	<u>14 878 512,053</u>
<u>MARGE SUR COÛT MATIERES</u>		<u>43,17%</u>	<u>41,24%</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
* Variation des stocks produits finis et encours	3	73 731,613	54 939,851
* Achats consommés	4	-7 595 222,771	-8 591 235,810
* Charges de personnel	5	-4 868 011,668	-4 937 103,636
* Dotations aux Amortissements et aux provisions	6	-2 753 809,045	-1 731 605,554
* Autres charges d'exploitation	7	-789 054,883	-952 815,724
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>-15 932 366,754</u>	<u>-16 157 820,873</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-2 330 587,156</u>	<u>-1 279 308,820</u>
* Charges financières	8	-641 063,433	-566 764,144
* Produits financiers	9	134 046,588	142 060,709
* Autres produits ordinaires	10	9 066,179	44 391,464
* Autres charges ordinaires	11	-374,871	-552,870
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</u>		<u>-2 828 912,693</u>	<u>-1 660 173,661</u>
* Impôts sur les bénéfices	12	-29 219,753	-32 252,786
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		<u>-2 858 132,446</u>	<u>-1 692 426,447</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exprimé en

Libellé	Exercice	
	31/12/2015	31/12/2014
* FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
* Résultat net	-2 858 132,446	-1 692 426,447
- Ajustement pour :		
* Amortissements et provisions	2 753 809,045	1 731 605,554
* Variation des :		
- Stocks	562 988,545	300 967,242
- Créances	163 008,070	933 852,893
- Autres Actifs	71 986,611	-197 373,040
- Fournisseurs	392 480,433	-1 186 798,127
- Autres dettes	-7 005,382	1 338 652,792
- Reprises sur provisions antérieures	-69 488,921	-75 031,461
- Quote des subventions inscrites au résultat	-110 808,300	-110 808,300
- Intérêts sur emprunts Bancaires	311 658,826	261 759,551
- Intérêts sur emprunts Leasing	14 453,596	17 247,231
- Plus value sur placement courant	-233,156	-220,484
- Plus value sur cession d'immobilisations corporelles		
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</u>	<u>1 224 716,921</u>	<u>1 321 427,404</u>
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
o Décaissement provenant de l'acquisit. d'immob. corpor. et incorp.	-128 767,671	-2 797 551,347
o Décaissement suite à des prêts au personnel à long terme	-16 028,000	-18 520,605
o Encaissement des prêts au personnel à long terme	16 730,000	13 030,000
o Décaissement à titre d'immobilisations financières : Caution Douanière	-26 000,000	-6 085,000
o Encaissement des consignations	4 085,000	4 000,000
o Encaissement Caution sur location depôt M.Chaker pour P.Masmoudi		6 750,000
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>	<u>-149 980,671</u>	<u>-2 798 376,952</u>
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANC.		
o Dividendes et autres distributions	-42 443,520	-539 887,683
o Encaissement provenant de l' Augmentation du capital		1 153 170,000
o Encaissement provenant d'emprunts à long terme	2 560 000,000	2 423 000,000
o Encaissement provenant de crédits d'inpôts sur les sociétés		
o Remboursement des Crédits bancaires et leasing	-3 548 576,371	-1 411 967,454
o Remboursement des intérêts sur Crédits bancaires et leasing	-326 112,422	-279 006,782
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENTS</u>	<u>-1 357 132,313</u>	<u>1 345 308,081</u>
* <u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>-282 396,063</u>	<u>-131 641,467</u>
o Trésorerie au début de l'exercice	187 472,927	319 114,394
o Trésorerie à la clôture de l'exercice	-94 923,136	187 472,927

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31. 12. 2015

Exprimé en DT

Nature des opérations	IMMOB.INCORP OREL	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							IMMOBILIS. A STATUT JURIDIQUE	TOTAL
	Logiciels	Terrain	Batiments	Matériel et outillage	Mat. de transport	Equip. de Bureau	Matériel informat.	En cours et Avances		
IMMOBILISATIONS										
1. Valeur brute des immobilis. au début de l'Exercice.	563 512,185	481 926,675	5 673 404,569	21 187 494,015	595 841,890	515 921,739	281 129,366	92 863,614	436 332,046	29 828 426,099
2. Valeur des immobilis. acquises ou créées au cours de l'exercice (à l'exclusion de celles apportées par tiers)			32 748,500	35 191,500		7 067,938	4 236,208	850,500		80 094,646
3. Avance/Commande d'imm. Viré du cpte frs					202 479,714				-202 479,714	
4. Valeur des immobilis. Viré de compte à compte										
TOTAL - A.-	563 512,185	481 926,675	5 706 153,069	21 222 685,515	798 321,604	522 989,677	285 365,574	93 714,114	233 852,332	29 908 520,745
A déduire :										
Valeur d'Actif des immobilisations sorties de l'actif au cours de l'Exercice										
- A la suite de cessions, destructions ou mises hors de service.										
TOTAL - B-										
Valeur d'Actif des Immobilisations à la clôture de l'Exercice (A - B)	563 512,185	481 926,675	5 706 153,069	21 222 685,515	798 321,604	522 989,677	285 365,574	93 714,114	233 852,332	29 908 520,745
AMORTISSEMENTS										
Dotat. de l'Exercice aux comptes d'amort. et provisions	40 161,955		240 656,983	1 208 559,104	98 045,503	23 658,918	21 469,325		46 770,467	1 679 322,255
Montant des Amortis. et résorptions au début de l'exercice	503 523,442		3 165 099,119	16 457 980,339	416 557,621	378 867,097	246 352,216		112 144,397	21 280 524,231
Dont Dot. Comptable des immo. Exploitées dans le cadre des contrats de leasing									87 266,410	87 266,410
Dot. Fiscale des immo. Exploitées dans le cadre des contrats de leasing									133 302,964	133 302,964
Ecart déduit EN extra-comptablement (+) / antérieurement déduit (-)									46 036,554	46 036,554
TOTAL -C-	543 685,397		3 405 756,102	17 666 539,443	514 603,124	402 526,015	267 821,541		158 914,864	22 959 846,486
Amortissements et résorptions afférents :										
- Aux Immobilis et résorptions sorties de l'Actif à la suite de cession, destructions, régularisation ou mises hors services.					87 333,321				-87 333,321	
TOTAL -D-					87 333,321				-87 333,321	
Montant des Amortissements et résorptions (C - D)	543 685,397		3 405 756,102	17 666 539,443	601 936,445	402 526,015	267 821,541		71 581,543	22 959 846,486
Valeurs nettes des immobilisations (A-B) - (C-D)	19 826,788	481 926,675	2 300 396,967	3 556 146,072	196 385,159	120 463,662	17 544,033	93 714,114	162 270,789	6 948 674,259

0

ETATS FINANCIERS AU 31.12.2015 PAGE 07 "AL KHOUTAF" S.A

LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Exprimé en DT

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2015	2014
Revenus	13 290 696,583	Coût des achats mat.consom.	6 958 502,613			
Production stockée	73 731,613	Variation stock matière	636 720,158			
<i>Total</i>	13 364 428,196	<i>Total</i>	7 595 222,771			
* Production	13 364 428,196	Achats consommés	7 595 222,771	Marge sur coût matière	5 769 205,425	6 028 842,245
* Marge sur coût matière	5 769 205,425	Charges d'exploitation	690 908,600			
* Autres produits d'exploitation	311 083,015					
* Subvention d'exploitation	21 982,235					
<i>Total</i>	6 102 270,675	<i>Total</i>	690 908,600	Valeur ajoutée brute	5 411 362,075	5 564 888,150
* Valeur ajoutée brute	5 411 362,075	Charges de personnel	4 868 011,668			
		Impôts et taxes	120 128,518			
		<i>Total</i>	4 988 140,186	Excédent brut d'exploit	423 221,889	452 296,734
* Excédent brut d'exploitation	423 221,889	Autres charges ordinaires	374,871			
* Autres produits ordinaires	9 066,179	Charges financières	641 063,433			
* Produits financiers	134 046,588	Dotations aux amortissem.et Provisions	2 753 809,045			
		Impôts sur les Sociétés	29 219,753			
<i>Total</i>	566 334,656	<i>Total</i>	3 424 467,102	Résultat de l'Exercice	-2 858 132,446	-1 692 426,447

ENGAGEMENTS HORS BILAN ACTIF	2015	2014
* Actions de garantie	14.000 Actions	10.000 Actions
* Actif fiscal différé	24.947 D	23.225 D

ENGAGEMENTS HORS BILAN PASSIF	2015	2014
* Effets escomptés et non échus	2.142.225 D	2.314.829 D
* Engagements réciproques relatifs aux intérêts des emprunts bancaires.	277.738 D	306.261 D
* Engagements réciproques relatifs aux intérêts des emprunts TUNISIE LEASING - Crédits TUNISIE LEASING, HANNIBAL LEASE et UBCI : 120 008,117 DT	6.664 D	20.735 D
* Crédits bancaires assortis d'une garantie réelle : (HYP. De premier rang Sur T.F N° 6068, N° 5792 et en rang utile sur T.F N° 42963 et nantissement en rang utile du fond de commerce et du matériel) Amen Bank : 3 613 110,293 DT		
* Crédits bancaires assortis d'une garantie réelle : (HYP. De premier rang Sur T.F N° 6068, N° 5792 et en rang utile sur T.F N° 42963 et nantissement en rang utile du fond de commerce et du matériel) Amen Bank : 2 900 000,000 DT (*Escompe: TMM+1,75% de 1 400 000,000 *Financement de Stocks:TMM+1,75% de 300 000,000 *Découvert en Compte:TMM+1,75% de 400 000,000 *Caution :Commission 0,5% DE 200 000,000 * Crédocs import:Commission 0,5% DE 100 000,000 * Financement de devises à l'importation :EURIBOR+1,75% de 500 000,000)		
- Garantie accordée en faveur de la Société "AL KHOUTAF ONDULE" au profit de TUNISIE LEASING (Traites avalisées) : Solde au 31/12/2012		
* Crédits bancaires assortis d'une garantie réelle : (HYP. De premier rang Sur T.F N° 6068, N° 5792 et en rang utile sur T.F N° 42963 et nantissement en rang utile du fond de commerce et du matériel) Amen Bank : 5 300 000,000 DT		
- Garantie accordée en faveur de la Société "AL KHOUTAF ONDULE" au profit de AMEN BANK	600.000 D	600.000 D
- Garantie accordée en faveur de la Société "AL KHOUTAF ONDULE" au profit de AMEN BANK	1.400.000 D	1.400.000 D
- Garantie accordée en faveur de la Société "AL KHOUTAF ONDULE" au profit de AMEN BANK	1.500.000 D	
- Engagements cautions bancaire définitifs	334.575 D	394.806 D

STATISTIQUES

Exprimé en DT

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL DE L'EXERCICE

* Chiffre d'affaires, Taxes comprises 15 146 188,662

* Chiffre d'affaires hors taxes 13 290 696,583

CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXPORTATION

* Zone de convertibilité 1 161 341,778

ACHATS IMPORTATIONS

* Zone de convertibilité 5 084 017,926

	NATIONAUX	ETRANGERS	NOMBRE GLOBAL
EMPLOYES	57	-	57
OUVRIERS	185	-	185
TOTAL	242	-	242

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS AU 31. 12. 2015

Les présents Etats financiers relatifs à l'exercice comptable clos au 31 décembre 2015 totalisent un bilan de 15 663 695d,602 et dégagent une perte de 2 858 132d,446.

1°) PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Société exerce ses activités dans le secteur de l'imprimerie. Elle fabrique les Enveloppes, les pochettes et tous genres d'emballages en carton. Son activité s'étend au marché Tunisien et à l'exportation.

Actuellement le Capital Social s'élève à la somme de 9 000 000 dinars, divisé en 1.800.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars entièrement libérées comprenant une augmentation de capital effectuée en 2014 par incorporation de réserves de 765 765d, 000 et une augmentation en numéraire par émission de 115 317 actions d'un montant global de 576 585d, 000 avec une prime d'émission d'égale.

La société AL-KHOUTAF a été certifiée ISO 9001 Version 2000 en Août 2003. En Novembre 2012 cette certification a été mise à jour en Version 2008.

2°) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES :

Les Etats financiers relatifs à l'exercice 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société « CRG AUDIT » société d'expertise comptable inscrite à l'O.E.C.T représentée par Madame Chiraz DRIRA selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 IMMOBILISATIONS EXPLOITEES PAR LA SOCIETE :

Les Immobilisations corporelles et incorporelles propriété et exploité par la Société figurent aux actifs non courants pour leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur leur durée de vie estimée, et ce conformément aux dispositions fiscales en vigueur notamment les articles 40 à 44 de la loi de finances N° 2007-70 du 27.12.2007 portant harmonisation des règles fiscales relatives aux amortissements avec les règles comptables.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciel (Immobilisation Incorporelle)	3 ans
- Construction	5 %
- Installation, agencement des constructions	10 %
- Installation technique	10 %
- Matériel industriel de production	15 %
- Agencement, aménagement matériel et outillage industriel	10 %
- Matériel de livraison de biens	20 %
- Matériel de transport de personnes	20 %
- Equipement de Bureau	10 %

2-2 EMPRUNTS :

Les emprunts figurent au bilan pour la totalité de la partie débloquée et non échue sous la rubrique « passif non courant » pour les échéances à plus d'un an et sous la rubrique « Passif courant » pour les échéances à moins d'un an.

2-3 POLITIQUE DES PROVISIONS :

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation des tiers est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances adressées au service comptable et financier, au service commercial et au service juridique qui donnent un jugement motivé sur le sort de chaque créance et la nécessité de constituer une éventuelle provision.

Le montant des provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés s'élèvent au 31.12.2015 à 363 450d, 219.

Le montant des provisions pour dépréciation des stocks s'élève au 31 décembre 2015 à 17 310d, 476.

Le montant des provisions pour dépréciation des titres de participations s'élève au 31 décembre 2015 à 780 000d,000.

2-4 VALORISATION DES STOCKS :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

* La comptabilisation des stocks matières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré après chaque nouvelle entrée.

* Les produits finis et les produits semi-finis sont valorisés au coût de revient.

2-5 COMPTABILISATION DES REVENUS :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente hors taxes collectées et nettes de toutes réductions commerciales consenties par la Société. Les taxes collectées sur le chiffre d'affaires sont comptabilisées en tant que dettes envers l'Etat.

2-6 IMPOTS SUR LES SOCIETES :

La Société est soumise à l'impôt sur les Sociétés selon les règles du droit commun.

3°) FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Des provisions pour dépréciation des pertes des titres de participation dans le capital de notre filiale « AL-KHOUTAF ONDULE » s'élèvent à 780 000 Dinars ont affecté le résultat de la Société durant l'exercice 2015. Ces provisions concernent des pertes constatées aux Etats Financiers de l'exercice 2015 de notre filiale.

La société a déposé, en 2015, une demande de restitution du crédit d'impôts sur les sociétés et a bénéficié d'une avance d'un montant de 148 248d,233 correspondant à 35% du montant du crédit restituable. Le reliquat

sera encaissé après une vérification approfondie de la situation fiscale de la société. Aucun avis de contrôle n'a été notifié à la société jusqu'à la préparation de ces états.

NOTES SUR LE BILAN

Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 sont établis en dinar tunisien.

Note N° 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent le coût d'acquisition des logiciels qui sont amortis linéairement sur 3 ans.

L'Analyse de ce poste se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
* Coût d'acquisition des logiciels	563 512,185	563 512,185
* Amortissements cumulés	-543 685,397	-503 523,442
Valeur comptable nette	19 826,788	59 988,743

Note N° 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles accusent au 31. 12. 2015 un solde net de 6 928 847d,471 contre 8 487 913d,125 à l'issue de l'exercice précédent, et enregistrant une diminution de 1 559 065d,654.

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
* Terrain	481 926,675	481 926,675
* Bâtiments	5 706 153,069	5 673 404,569
* Matériel et outillage	21 222 685,515	21 187 494,015
* Matériel de transport	798 321,604	595 841,890
* Matériel de transport à statut juridique particulier	233 852,332	436 332,046
* Equipement de bureau	522 989,677	515 921,739
* Matériel Informatique	285 365,574	281 129,366
* Immobilisations en cours	69 214,114	68 363,614
* Avances et acomptes versées sur Immobilisations	24 500,000	24 500,000
<u>Valeur brute</u>	<u>29 345 008,560</u>	<u>29 264 913,914</u>
(moins Amortissements et Provisions)	-22 416 161,089	-20 777 000,789
Valeur Nette	<u>6 928 847,471</u>	<u>8 487 913,125</u>

Le solde de la rubrique immobilisations corporelles nettes est reconstitué comme suit :

Désignation	2015	2014
* Valeur comptable nette	8 487 913,125	7 062 582,838

* Avance /cde d'immob. virée du cpte fournisseurs		1 247,624
* Acquisitions de l'exercice	80 094,646	3 016 355,255
* Amortissements de l'exercice	-1 639 160,300	-1 592 272,592
<u>Solde au 31.12.2015</u>	<u>6 928 847,471</u>	<u>8 487 913,125</u>

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de leasing se détaillent comme suit :

<u>Matériel/Objet</u>	<u>N°du contrat</u>	<u>Prix total HTVA</u>	<u>Durée location</u>	<u>Date débit</u>	<u>Date fin</u>	<u>Montant mensuel HTVA</u>	<u>Encours au 31/12/2015</u>
BERLINGO 698 TU 157	103228	24 185	3 ans	25/02/2012	25/01/2015	747	
JETTA 1 TU 161	106710	55 341	3 ans	25/09/2012	25/08/2015	1 470	
CAMION HYUNDAI 2352 TU 164	197860	122 952	3 ans	20/01/2013	20/12/2015	3 814	
PEUGEOT 301 8286 TU 172	287160	29 484	3 ans	10/04/2014	10/03/2017	776	13 115
2 CAMIONS HYUNDAI : - 7 602 TU 173 - 9 415 TU 173	287200	127 698	3 ans	10/06/2014	10/05/2017	3 969	64 066
3 FOURGONNETTE CITROEN MEMO : - 8268 TUNIS 174 - 8263 TUNIS 174 - 1187 TUNIS 175	297570	76 669	3 ans	10/08/2014	10/07/2017	2 396	42 827

<u>N° du contrat</u>	<u>Matériel/Objet</u>	<u>Année</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêt</u>	<u>Annuel</u>
103228	BERLINGO 698 TU 157	2012	6 824,296	1 397,610	8 221,906
		2013	7 996,695	972,657	8 969,352
		2014	8 616,056	353,296	8 969,352
		2015	748.441	0.005	748.446
	TOTAL		24 185,488	2 723,568	26 909,056
106710	JETTA 1 TU 161	2012	5 477,762	1 238,148	6 715,910
		2013	17 392,546	2 901,515	20 294,061
		2014	18 929,889	1 598,681	20 528,570
		2015	13 541,623	285.536	13 827,159
	TOTAL		55 341,820	6 023,880	61 365,700
197860	CAMION HYUNDAI 2352 TU 164	2013	37 858,082	7 917,056	45 775,138
		2014	40 902,056	4 872,664	45 774,720
		2015	44 192,268	1 583,452	45 775,720
	TOTAL		122 952,406	14 373,172	137 325,578

287160	PEUGEOT 301 8286 TU 172	2014	6 800,728	1 225,969	8 026,697
		2015	9 568,297	1 212,369	10 780,666
		2016	10 383,071	521,884	10 904,955
		2017	2 732,076	15,802	2 747,878
	TOTAL		29 484,172	2 976,024	32 460,196
287200	2 CAMIONS HYUNDAI	2014	22 525,707	5 260,866	27 786,573
		2015	41 107,138	6 527,798	47 634,936
		2016	44 474,806	3 160,130	47 634,936
		2017	19 590,928	257,962	19 848,890
	TOTAL		127 698,579	15 206,756	142 905,335
0297570	3 FOURGONNETTE CITROEN MEMO	2014	9 545,389	2 437,446	11 982,835
		2015	24 296,956	4 461,848	28 758,804
		2016	26 392,093	2 366,711	28 758,804
		2017	16 434,143	341,826	16 775,969
	TOTAL		76 668,581	9 607,831	86 276,412

Note N° 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Il s'agit de participations à long terme qui sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition :

Désignation	31/12/2014	Acquisition libération	Remboursement	31/12/2015	% de détention
Actions Al-khoutaf Ondulé	3 244 780,000	-	-	3 244 780,000	81,12 %
Provisions sur les Actions Al-Khoutaf Ondulé				-780 000,000	
Actions BTS	4 000,000	-	-	4 000,000	Insignifiant
TOTAL (I)	3 248 780,000	-	-	2 468 780,000	-

Le compte « Autres immobilisations financières » totalisent au 31/12/2015 un montant net de 72 128d, 000 contre 60 256d, 249 au 31/12/2014 détaillé comme suit :

Désignation	2015	2014
* Prêt au personnel à plus d'un An	67 276,823	67 978,823
Provisions sur prêt aux personnels	-24 928,823	-15 587,574
* Avance déposée à la SONEDE + consignation douanière	60 114,681	38 199,681
Provisions dépôt et cautionnement	- 30 334,681	- 30 334,681
TOTAL (II)	72 128,000	60 256,249
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)+(II)	2 540 908,000	3 309 036,249

Note N° 4 : CHARGES A REPARTIR

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est de 3 ans.

	2015	2014
La valeur comptable brute des charges à répartir s'élève à :	71 173,425	30 992,186

La valeur des résorptions des charges à répartir s'élève à : 35 391,408 20 158,719
 La valeur comptable nette des charges à répartir s'élève à : 35 782,017 10 833,467

Note N° 5 : STOCKS

Le stock s'élève au 31 /12/ 2015 à 3 593 576d,973 contre 4 172 631d, 569 au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Désignation	2015	2014
* STOCK MATIERES PREMIERES	2 525 421,625	3 145 252,056
- Enveloppes	820 734,603	750 299,544
- Cartonnage	1 706 094,362	2 395 949,937
Provisions sur Matière Première Cartonnage	- 1 407,340	-997.425
* STOCK MATIERES CONSOMMABLES	517 792,310	550 748 ,088
- Enveloppes	85 331,698	69 534.788
- Cartonnage	204 313,072	218 980.023
Provisions/ Matière Consommable Cartonnage et enveloppe	- 15 894,331	- 247,000
- Emballage enveloppes	16 498,763	26 738.752
- Emballage cartonnage	22 568,590	20 948.334
- Pièces de rechange enveloppes	87 593,487	92 837.261
- Pièces de rechange cartonnage	117 389,836	121 955,930
Provisions/ Pièces de rechange Cartonnage et Enveloppe	-8,805	
* STOCK PRODUITS EN COURS	245 029,338	137 391.118
- Enveloppes	47 586,409	36 003,892
- Cartonnage	197 442,929	101 387,226
* STOCK PRODUITS FINIS	305 333,700	339 240,307
- Enveloppes	269 449,575	268 094,924
- Cartonnage	35 884,125	71 145,383
<u>TOTAL</u>	<u>3 593 576,973</u>	<u>4 172 631,569</u>

Note N° 6: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Le solde de la rubrique Clients et Comptes Rattachés se détaille comme suit :

Désignation	2015	2014
* Clients ordinaires	1 691 288,397	1 795 197,289
* R.R.R à accorder	-24 636,738	
* Clients douteux	363 450,219	339 251,666
* Chèques à encaisser	106 794,811	165 455,804
<u>Total brut des comptes clients et comptes rattachés</u>	<u>2 136 896,689</u>	<u>2 299 904,759</u>
Provisions pour dépréciation des comptes clients douteux	-363 450,219	-302 495,125
<u>Total net des comptes clients et comptes rattachés</u>	<u>1 773 446,470</u>	<u>1 997 409,634</u>

Note N° 7 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
-------------	------	------

* Personnel et comptes rattachés	29 830,000	52 505,000
* Débiteurs divers	51 617,988	1 576,035
- AL KHOUTAF ONDULE	24 494,776	1 576,035
- TROP PERCUS /REGIME COMPLEMENTAIRE	4 350,595	
- DEBITEUR PATISSERIE MASMOUDI	22 772,617	
* Compte de régularisation Actif	23 943,756	31 033,135
* Etat et collectivités publiques	552 076,734	644 340,919
- Crédit d'impôt sur les bénéfices	480 012,895	423 566,379
- T.V.A à régulariser	3 634,582	9 764,272
- Crédit de T.V.A	68 429,257	211 010,268
<u>TOTAL</u>	<u>657 468,478</u>	<u>729 455,089</u>

Note N° 8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Il s'agit des placements à court terme très liquides. Ils sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Ils sont valorisés au 31/12 à leur valeur boursière.

Titres	Quantité	Valeur d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	Cours au 31/12/2015	Valeur au 31/12/2015	Plus value
Actions SICAV	19	3 261,563	5 817,002	316,756	6 018,364	201,362
Actions SICAV	3	607,392	918,474	316,756	950,268	31,794
TOTAL	22	3 868,955	6 735,476	316,756	6 968,632	233,156

Note N° 9 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités sont le suivant :

Désignation	2015	2014
* Banques	106 098,258	203 994,064
* Caisse	772,515	852,400
<u>TOTAL</u>	<u>106 870,773</u>	<u>204 846,464</u>

Note N° 10 : CAPITAUX PROPRES :

Le détail des capitaux propres sont comme suit :

Capitaux Propres	2015	2014
* Capital	9 000 000,000	9 000 000,000
* Réserves légales	859 147,597	859 147,597
* Résultat reporté	-1 690 444,671	1 981,776

* Primes d'émission	576 585,000	576 585,000
* Subventions d'investissement inscrites aux réserves	157 110,624	267 918,924
* Résultat de l'exercice.	-2 858 132,446	-1 692 426,447
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>	<u>6 044 266,104</u>	<u>9 013 206,850</u>

Note relative aux subventions publique

La société a encaissé au cours des exercices 2009, 2010 et 2011 trois subventions pour des montants respectifs 253 835 DT, 13 200 DT et 484 887 DT se rapportant au programme de mise à niveau de la société.

Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées des charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement. Les conditions relatives à ces subventions d'investissement sont respectées par la société.

Les subventions d'investissement totalisent au 31/12/2015 un montant net de 157 111 DT détaillé comme suit :

* Première subvention d'investissement obtenue dans le cadre du PMN 2009	253 835
* Première subvention d'investissement obtenue dans le cadre du PMN 2010	13 200
* Première subvention d'investissement obtenue dans le cadre du PMN 2011	484 887
Montant Brut	751 922
A déduire: cumul des résorptions au 31/12/2015	594 811
Valeur nette au 31/12/2015	157 111

Note N°10 Bis : FONDZ PROPRES DISPONIBLES AU 31/12/2013(Article 19 de la loi N°2013-54) :
Les fonds propres disponibles au 31/12/2013 totalisent 859 147d, 597

Fonds propres figurant au bilan au 31/12/2013	Montant
Réserves Légale	816 678,784
Réserve spéciale de réévaluation légale	278 869,139
Résultats reportés	5 321,703
<u>Total avant résultat de l'exercice</u>	<u>1 100 869,626</u>
Résultat de l'exercice 2013	300 259,747
Dividendes distribués (A .G.O. du 05/09/2014)	-540 000,000
Affectation résultat 2014 (A.G.O. du 14/06/2015)	-1 981,776
Total de fonds propres régis par le point 7 de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30/12/2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	<u>859 147,597</u>

NOTE N° 11 : PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique comprend :

Désignation	2015	2014
* Emprunt à plus d'un an	681 690,159	1 173 118,410
- Emprunts Bancaire	642 932,012	1 053 110,293
- Emprunts Leasing	38 758,147	120 008,117
* Dépôts et cautionnements reçus	19 875,000	19 875,000

* Provisions pour risque et charge	337 459,000	222 548,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 039 024,159	1 415 541,410

Note N° 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste s'élève au 31. 12. 2015 à 2 872 140d, 235 contre 2 479 659d, 802, au 31.12.2014 soit une augmentation de 392 480d, 433.

Les fournisseurs et comptes rattachés au 31. 12. 2015 se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
* Fournisseurs d'exploitation	2 012 480,645	2 205 888,803
* Fournisseurs d'immobilisation	2 734,684	2 734,684
* Fournisseurs avances et acomptes		-18 497,800
* Effets à payer	433 866,543	278 565,304
* Fournisseurs facture non parvenue	423 058,363	10 968.811
<u>TOTAL</u>	<u>2 872 140,235</u>	<u>2 479 659,802</u>

Note N° 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

Les autres passifs courants s'élèvent au 31.12. 2015 à 1 302 420d, 381 contre 1 306 375d, 462 au titre de l'exercice précédent soit une diminution de 3 955d,081.

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
* Personnel et comptes rattachés	538 374,510	354 892,241
* Etat et collectivité publique	87 880,408	119 100,820
* Société de groupe et associés	135 562,232	178 005,752
* Crédoiteurs divers	443 570,683	534 422,961
- Déclaration CNSS 4ème trimestre	245 780,260	284 710,052
- Déclaration assurance R.C et Ass.groupe	19 953,395	43 010,950
- Dividendes sur titres STB (virés par erreur)	43 531,600	43 531,600
- Crédoiteurs AL KHOUTAF ONDULE	134 305,428	163 170,359
* Compte de régularisation passif	97 032,548	119 953,688
<u>TOTAL</u>	<u>1 302 420.381</u>	<u>1 306 375.462</u>

Note N° 14 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Désignation	2015	2014
- Crédit de Gestion	235 000,000	235 000,000
- Emprunts bancaires à moins d'un An	2 970 178,281	3 415 121,648
- Emprunts Leasing	81 249,970	133 454,723

- Crédit pour règlement fournisseurs étranger	848 590,457	957 989,507
- Intérêts courus	69 032,106	5 126,877
<u>TOTAL AUTRES PASSIFS FINANCIERS</u>	<u>4 204 050,814</u>	<u>4 746 692,755</u>
- Concours bancaires	201 793,909	17 373,537
<u>TOTAL</u>	<u>4 405 844,723</u>	<u>4 764 066,292</u>

Note relative aux emprunts contractés par la société :

DESIGNATION	Solde début de période 01/01/2015	Utilisation	Rembours. 2015	Solde 31/12/2015	Fin de période	
					échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDIT AMEN BANK N°2	86 948,028		86 948,028			
CREDIT AMEN BANK N°3	354 592,102		354 592,102			
CREDIT AMEN BANK N°4	72 365,708		72 365,708			
CREDIT AMEN BANK N°5	163 480,908		91 263,514	72 217,394		72 217,394
CREDIT AMEN BANK N°6	111 848,633		88 808,736	23 039,897		23 039,897
CREDIT AMEN BANK N°7	607 748,738		161 464,448	446 284,290	275 409,360	170 874,930
CREDIT AMEN BANK N°8	648 247,824		136 679,112	511 568,712	367 522,652	144 046,060
CREDIT AMEN BANK N°9	923 000,000	2 560 000,000	923 000,000	2 560 000,000		2 560 000,000
CREDIT AMEN BANK N°10	1 500 000,000		1 500 000,000			
CREDIT LEASING CT N° 103228	748,441		748,441			
CREDIT LEASING CT N° 106710	13 541,623		13 541,623			
CREDIT LEASING CT N° 197860	44 192,268		44 192,268			
CREDIT LEASING CT N° 287160	22 683,444		9 568,297	13 115,147	2 732,076	10 383,071
CREDIT LEASING CT N° 287200	105 172,872		41 107,138	64 065,734	19 590,928	44 474,806
CREDIT LEASING CT N° 297570	67 124,192		24 296,956	42 827,236	16 435,143	26 392,093
TOTAL	4 721 694,781	2 560 000,000	3 548 576,371	3 733 118,410	681 690,159	3 051 428,251

Note sur les parties liées :

La société AL KHOUTAF est à la tête d'un groupe composé de la société mère et de la filiale AL KHOUTAF ONDULE dont la participation dans son capital est de l'ordre de 81%.

Les informations sur les relations entre parties liées résultant de cette situation de contrôle se détaillent comme suit :

- Prêts octroyés et crédits reçus de la société AL KHOUTAF ONDULE :

Prêts octroyés : Néant

Crédits reçus : Néant

- Les créances de dettes commerciales avec la société AL KHOUTAF ONDULE

Ventes clients :

- Sous-traitances HTVA : 271 732,921 DT
- Ventes produits Semi-finis HTVA : 1 487 636,658 DT

Achats fournisseurs :

- Sous-traitances HTVA : 1 098,946 DT

- Les prestations de services reçues ou données de la société AL KHOUTAF ONDULE :

Données :

- Prise en charge des salaires et charge sociales relatifs à certains agents du laboratoire de la société AL KHOUTAF ONDULE pour 57 946,973 DT en HTVA.
- Transfert à la société AL-KHOUTAF de prêt relatif à l'agent d'administration pour 13 528DT.

Reçues :

- Prise en charge de 40% des salaires et charges sociales du directeur général pour 15 825,186 DT en HTVA arrêtées au 15/06/2015.
- Prise en charge des primes d'assurance groupe des salariés engagés pour un montant de 1 486,704 DT.
- Prise en charge des frais de participation « TUNISO ALGERIENNE » en Algérie pour un montant de 300,000 DT.

- Les revenus de location données ou reçues de la société AL KHOUTAF ONDULE :

- Donnés : loyers du matériel mis à la disposition de la société AL KHOUTAF pour un montant de 2 400,000 dinars TTC.
- Reçus : loyers du local Sidi Salah pour un montant de 40 000,000 dinars HTVA.

- Les garanties, sûretés réellement et cautions données ou reçues de la société AL-KHOUTAF ONDULE.

Donnés :

- Crédit de gestion de montant de 1 400 000,000 au profit d'AMEN BANK.
- Crédits à moyen terme de 600 000,000 dinars au profit d'AMEN BANK.
- Crédits à moyen terme de 1 500 000,000 dinars au profit d'AMEN BANK.

Reçus : Néant

- Les comptes débiteurs et créditeurs divers :

- Débiteurs divers AL-KHOUTAF ONDULE : 24 494,776
- Créditeurs divers AL-KHOUTAF ONDULE : 134 305,428

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Note N° 1 : REVENUS

Libellé	Local	Exp.+Susp.	31/12/2015	31/12/2014
* Ventes Enveloppe	3 528 016,895		3 528 016,895	3 621 772,865
* Ventes Emballage Cartonné	8 210 403,705		8 210 403,705	9 370 750,053
* Ventes Carton en suspension de taxes		45 314,900	45 314,900	62 807,365
* Ventes Enveloppe à l'export		31 880,775	31 880,775	10 721,320
* Ventes Carton, Film, Forme découpe, Déchets et Emballages Crevettes à l'export	173 088,250	1 082 146,103	1 255 234,353	1 231 759,719
* Ventes Déchets Enveloppe	45 906,000		45 906,000	57 410,100
* Ventes Déchets Carton et à l'export	171 939,955	2 000,000	173 939,955	209 916,782
* R .R.R. à Accorder				
TOTAL	12 129 354,805	1 161 341,778	13 290 696,583	14 565 138,204

Note N°2 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

311 083,015

313 373,849

* Revenus des Immeubles	130 785,794	127 534,088
* Quotes-parts des subventions d'investissements	110 808,300	110 808,300
* Reprise sur Provisions	69 488,921	75 031,461
- Reprise sur provisions créances douteuses	-	47 769,506
- Reprise sur stocks	1 244,425	2 993,835
- Reprise sur provisions pour risques	68 244,496	24 268,120
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	13 601 779,598	14 878 512,053

Note N°3 : VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS ET ENCOURS

Libellé	31/12/2014	31/12/2015	VARIATION 31/12/2015	VARIATION 31/12/2014
* Produits finis	-339 240,307	305 333,700	-33 906,607	113 677,651
* Produits encours	-137 391,118	245 029,338	107 638,220	-58 737,800
TOTAL	-476 631,425	550 363,038	73 731,613	54 939,851

Note N°4 : ACHAT CONSOMMES

ACHATS	LOCAL	ETRANGER	31/12/2015	31/12/2014
* Achat matières premières	408 376,297	4 818 040,495	5 226 416,792	6 267 036,919
* Achat matières consommables	777 417,281	180 262,927	957 680,208	1 127 158,312
* Achat pièces de rechanges	11 194,464	85 714,504	96 908,968	141 966,917
* Achat d'emballages	171 827,847		171 827,847	160 470,107
* Achat fournitures stockées	11 132,140		11 132,140	17 663,768
* Achat de matières et autres non stockées	396 928,656		396 928,656	422 140,236
* Sous-traitance de production	97 608,002		97 608,002	98 892,458
<u>TOTAL DES ACHATS</u>	<u>1 874 484,687</u>	<u>5 084 017,926</u>	<u>6 958 502,613</u>	<u>8 235 328,717</u>
<u>Variation des stocks matières</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>	<u>31/12/2014</u>
*Matières premières	3 146 249,481	-2 526 828,965	619 420,516	409 868,741
*Matières consommables	550 995,088	-533 695,446	17 299,642	-53 961,648
<u>TOTAL</u>	<u>3 697 244,569</u>	<u>-3 060 524,411</u>	<u>636 720,158</u>	<u>355 907,093</u>
<u>TOTAL DES ACHATS CONSOMMES</u>			<u>-7 595 222,771</u>	<u>-8 591 235,810</u>

Note N° 5 : CHARGES DE PERSONNEL**-4 868 011,668** **-4 937 103,636**

* Salaires	3 000 083,404	3 095 846,036
* Primes	485 794,535	505 331,790
* Gratification	230 971,290	230 640,933
* Charges sociales légales	979 937,625	1 011 798,469
* Indemnité des retraités	187 050,000	117 310,000
* Indemnité de préavis et de licenciement	-	20 000,000
* Transfert de charges	-15 825,186	-43 823,592

Note N° 6 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**-2 753 809,045** **-1 731 605,554**

Dotations aux Amortis.des Immob. incorpor. et corpor. :	1 679 322,255	1 637 137,981
Dotations aux Amortis. Immob. Incorpor. :	40 161,955	44 865,389
Dotations aux amortis. Immob. Corporelles :	1 639 160,300	1 592 272,592
* Construction	240 656,983	251 734,403
* Matériel et outillage	1 208 559,104	1 179 147,105
* Matériel de transport	98 045,503	49 427,117
* Equipement de bureau	23 658,918	25 420,065
* Matériel informatique	21 469,325	21 236,883
* Matériel de transport à statut juridique particulier	46 770,467	65 307,019
Résorption Charges à répartir :	23 724,475	9 198,463

Dotations aux provisions :	1 050 762,315	85 269,110
* sur titres de participation au capital Al-khoutaf Ondulé	780 000,000	
* Pour risque et charges	183 155,496	77 417,004
* Pour dépréciation de stocks	17 310,476	1 244,425
* Pour créances douteuses	60 955,094	-
* Pour immobilisations financières sur cautions douanière	-	6 607,681
* Pour prêt aux personnels	9 341,249	-

Note N° 7 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

* Services extérieurs	305 892,345	382 811,482
- Redevances pour utilisation d'immobilisation .concedées	2 033,900	2 334,300
- Entretien et réparation (des locaux, matériel de production, de transport, d'informatique .et administratif.	145 022,349	227 975,240
- Assurances	81 914,353	78 577,048
- Etudes et recherches	6 782,500	5 935,665
- Divers services extérieurs	43 997,902	42 779,511
- Documentations, frais de formations et séminaires	13 515,869	12 229,730
- Gardiennages et autres travaux	12 625,472	12 979,988
* Autres services extérieurs	358 766,255	392 443,322
- Personnel à l'extérieur de l'entreprise	78 196,973	57 149,120
- Rémunération d'intermédiaires : (honoraires experts comptable, Avocats, commissaire aux comptes, etc....	62 976,343	55 619,704
- Transport et déplacement (sur achat et ventes, Voyages et déplacement, frais de mission...)	42 815,724	76 787,475
- Frais divers de production (frais postaux, réception, publicité et cadeaux)	42 830,438	57 430,555
- Services bancaires et assimilés	44 666,005	42 557,931
- Frais divers d'exploitation (cotisation et dons)	87 280,772	102 898,537
* Jetons de présence	26 250,000	26 250,000
* Impôts taxes et versements assimilés	120 128,518	175 487,780
* Subvention d'exploitation	- 21 982,235	- 24 176,860
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	<u>-789 054,883</u>	<u>-952 815,724</u>

RESULTAT D'EXPLOITATION

-2 330 587,156 **-1 279 308,820**

Note N° 8 : CHARGES FINANCIERES

-641 063,433 **-566 764,144**

* Intérêts des comptes courants et des dépôts	44 606,566	15 829,498
*Intérêts bancaires de financement de devise	18 554,961	27 396,663
* Intérêts d'escompte	145 382,701	143 039,722
* Pertes de change	104 270,856	127 015,169
* Intérêts des emprunts bancaires et dettes assimilées	326 112,422	251 610,119
* Pénalités	2 135,927	1 872,973

<u>Note N° 9 : PRODUITS FINANCIERS</u>	<u>134 046,588</u>	<u>142 060,709</u>
* Revenus des autres valeurs mobilières de placement	233,156	220,484
* Revenus des autres créances	5,416	6 432,240
* Gains de change	132 708,880	134 292,019
* Produits financiers	22,736	25,166
* Escompte obtenu	1 076,400	1 090,800
<u>Note N° 10 : AUTRES PRODUITS ORDINAIRES</u>	<u>9 066,179</u>	<u>44 391,464</u>
* Autres gains	9 066,179	44 391,464
<u>Note N° 11 : AUTRES CHARGES ORDINAIRES</u>	<u>-374,871</u>	<u>-552,870</u>
* Autres pertes	374,871	552,870
<u>Note N° 12 : IMPOTS SUR LES SOCIETES</u>	<u>-29 219,753</u>	<u>-32 252.786</u>
<u>Note N° 13 : RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>-2 858 132,446</u>	<u>-1 692 426,447</u>

NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1-1:Résultat net de l'exercice	31/12/2015	31/12/2014
<i>Le résultat net comptable</i>	-2 858 132,446	-1 692 426,447
1-2:Amortissements et provisions		
<i>Ce poste englobe les rubriques suivantes :</i>		
* Dotation aux amortis. Sur les Immobilisations Corporelles et Incorporelles :		
-Logiciel	40 161,955	44 865,389
-Construction	240 656,983	251 734,403
-Matériel et outillage	1 208 559,104	1 179 147,105
-Matériel de transport	98 045,503	49 427,117
-Equipement de bureau	23 658,918	25 420,065
-Matériel informatique	21 469,325	21 236,883
-Matériel de transport à statut juridique particulier	46 770,467	65 307,019
-Résorption charges à répartir	23 724,475	9 198,463
* Dotations de l'exercice aux provisions		
-Pour immobilisation financière	780 000,000	
-Pour risques et charges	183 155,496	77 417,004
-Pour dépréciation créances douteuses	60 955,094	
-Pour prêt aux personnels	9 341,249	
-Pour dépréciation stock mat et PC	17 310,476	1 244,425
-Pour dépréciation dépôts et cautionnements	-	6 607,681
TOTAL D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 753 809,045	1 731 605.554
1-3:Variation des stocks		
<i>La variation des stocks se présente comme suit :</i>		
*début de l'exercice	4 173 875,994	4 474 843,236
*fin de l'exercice	3 610 887,449	4 173 875,994
TOTAL DES VARIATIONS DES STOCKS	562 988,545	300 967,242
1-4:Variation des créances		
<i>La variation des Créances se présente comme suit:</i>		
*début de l'exercice	2 299 904,759	3 233 757,652
*fin de l'exercice	2 136 896,689	2 299 904,759
TOTAL DES VARIATIONS DES CREANCES	163 008,070	933 852,893

1-5:Variation des Autres Actifs

La variation du cumul des autres actifs se présente comme suit:

-Etat et collectivités publiques	92 264,185	-326 623,972
-Débiteurs divers	-50 041,953	103 763,619
-Compte de régularisation Actif	7 089,379	32 342,313
-Personnel et comptes rattachés	22 675,000	-6 855,000
TOTAL DES AUTRES ACTIFS	71 986,611	-197 373,040
1-6 : Fournisseurs et Autres dettes		
La variation des Fournisseurs se présente comme suit:		
* début de l'exercice	2 479 659,802	3 666 457,929
* fin de l'exercice	2 872 140,235	2 479 659,802
VARIATION DES FOURNISSEURS	392 480,433	-1 186 798,127
La variation des Autres dettes se présente comme suit		
* début de l'exercice	2 326 486,094	987 833,302
* fin de l'exercice	2 319 780,712	2 326 486,094
VARIATION DES AUTRES DETTES	-7 005,382	1 338 652,792
1-7 : Reprises sur provisions antérieurs	-69 488,921	-75 031,461
1-8 : Quote-part des subventions inscrites au résultat	-110 808,300	-110 808,300
1-9 : Intérêt sur emprunts:		
-Intérêts sur crédit bancaires	286 795,708	237 162,372
-Intérêts sur financement des stocks	24 863,118	24 597,179
TOTAL DES INTERETS SUR EMPRUNTS	311 658,826	261 759,551
1-10 : Intérêt sur Leasing:		
-Intérêt sur les crédits de Leasing	14 453,596	17 247,231
TOTAL DES INTERETS SUR LEASING	14 453,596	17 247,231
1-11 : Plus value sur placement courant	-233,156	-220,484
2-1 : Décaissement provenant de l'acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	-128 767,671	-2 797 551,347
2-2 : Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
2-3 : Décaissement suite à des prêts au personnel à long terme	-16 028,000	-18 520,605
2-4 : Encaissement suite à des prêts au personnel à long terme	16 730,000	13 030,000
2-5 : Encaissement à titre de consignation	4 085,000	4 000,000
2-6 : Décaissement au titre d'immobilisation financière	-26 000,000	-6 085,000
2-7 : Encaissement à titre de caution	-	6 750,000

3-1 : Encaissement provenant de l'Augmentation du capital		1 153 170,000
3-2 : Dividendes distribués	-42 443,520	-539 887,683

Il est à noter que le montant des dividendes relatifs à des exercices antérieurs distribués aux actionnaires en cours de l'exercice 2015.

3-3 : Encaissement provenant d'un Crédit à moyen terme	2 560 000,000	2 423 000,000
---	----------------------	----------------------

La société a encaissé un crédit bancaire à court terme en mois de Septembre 2015.

3-4 : Remboursement du crédit bancaire	-3 548 576,371	-1 411 967,454
---	-----------------------	-----------------------

Ce sont des échéances à cours terme du principal des crédits bancaires remboursés par la société.

3-5 : Remboursement des intérêts sur emprunts	-326 112,422	-279 006,782
--	---------------------	---------------------

La société a remboursé les échéances d'intérêts sur les Crédits bancaires à moyen terme, Tunisie Leasing et Hannibal Lease ainsi que les intérêts des crédits de financement des stocks.

VARIATION DE TRESORERIE :

C'est le cumul des flux de trésorerie liés à l'exploitation, aux activités d'investissement et des activités de financements.

* Trésorerie fin de l'exercice	-94 923,136	187 472,927
* Trésorerie début de l'exercice	187 472,927	319 114,394
VARIATION DE TRESORERIE	-282 396,063	-131 641,467

NOTE D'ORDRE FISCAL :

DETAIL DES REPORTS DEFICITAIRES :

Les reports déficitaires totalisent au 31/12/2015 un montant de 3 531 333d,280 détaillé comme suit :

	2015	2014
* Amortissement différés	1 725 358,809	1 680 675,998
* Report ordinaire	79 834,086	45 464,387
Total	1 805 192,895	1 726 140,385

Note sur L'Etat des engagements de la société au 31/12/2015

1- Engagements données :

*** Garanties réelles**

Nature	Montant	Organisme	Nantissement	Hypothèque
CMT	5 500 000 ,000	Amen Bank	Nantissement du fonds de commerce et du matériel en rang utile	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque de 1er rang titre foncier N°6068 • Hypothèque de 1er rang titre foncier N°5792 • Hypothèque immobilière en rang utile titre foncier 42963
CMT	2 900 000 ,000	Amen Bank	Nantissement du fonds de commerce et du matériel N° 233/04 du 04/06/2011 et N°233/04/02 du 02/02/2009	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque de 1er rang titre foncier N°6068 et 5792 • Hypothèque immobilière en rang utile titre foncier 42963
CT	5 300 000 ,000	Amen Bank	Nantissement du fonds de commerce et du matériel de 1er rang	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque de 1er rang titre foncier N°6068 et 5792 • Hypothèque immobilière de 1er rang titre foncier 42963

N° TITRE FONCIER	Nomination	Superficie	Adresse
6068	« EL KHOUTAF »	13 840 m ²	Route de Tunis km 13,5 SFAX
42963	« Alisse 14 »	1 640 m ²	Route Menzel Chaker km 1 SFAX
5792	« EL KHOUTAF »	1 209 m ²	Route de Gabès km 1,5 SFAX

- Engagement Leasing au 31/12/2015 :

(En DT)

Organisme Financier	Contrat N°	Montant	Solde au 31/12/2015	Intérêts non courus
U B C I	287160	29 484,172	13 115,147	537,686
U B C I	287200	127 698,579	64 065,734	3 418,092
U B C I	297570	76 668,581	42 827,236	2 708,537

- Effets escomptés et non échus:

Le total des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2015 s'élève à 2 142 225 dinars.

*** Garanties personnelles**

- **Aval :**

Nature	Montant	Tiers	Entreprises liées
CMT	1 400 000,000	Amen Bank	Société AL-KHOUTAF ONDULE
CMT	600 000,000	Amen Bank	Société AL-KHOUTAF ONDULE
CMT	1 500 000,000	Amen Bank	Société AL-KHOUTAF ONDULE

- **Cautionnement :**

Il s'agit des cautions bancaires définitives sur les marchés publics de montant de 334 575 Dinars.

2- Engagements reçus :

*** Garanties personnelles**

Autres garanties	14 000 actions	Administrateurs	Il s'agit de garantie donnée par 5 administrateurs à raison de 2 000 actions pour chacun conformément à l'article 18 des statuts.
	24 947 D		Il s'agit de l'effet d'impôt au titre des provisions pour risques fiscal et social encourus relatifs aux exercices non prescrits.

3- Engagements réciproques :

Intérêts des emprunts	6 664 D	Engagements réciproques relatifs aux intérêts des emprunts TUNISIE LEASING et HANNIBAL LEASE
	277 738 D	Engagements réciproques relatifs aux intérêts des emprunts bancaire à moyen terme envers AMEN BANK.

التقرير العام الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2015

السيدات والسادة مساهمو الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون 'الخطاف'.

I- التقدِيم:

- 01 - تنفيذاً لمهمة مراقبة الحسابات التي وقع تكليفنا بها من طرف الجلسة العامة وطبقاً للمعايير العالمية للمراجعة المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية يشرفنا أن نوافيكم بنتيجة أعمالنا المتعلقة بالسنة المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2015.
- 02 - قمنا بمراجعة موازنة الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون 'الخطاف' المختتمة في 31 ديسمبر 2015 وكذلك قائمة النتائج وجدول التدفقات المالية والإيضاحات حول القوائم المالية المختتمة في نفس التاريخ.
- 03 - إن الموازنة المرافقة لهذا التقرير بها مجموع 15 663 695 دينار وتظهر خسارة صافية بلغت قدرها 2 858 132 دينار.
- 04 - تم إعداد القوائم المالية تحت مسؤولية مجلس إدارتكم وتمثل مسؤوليتنا في إبداء الرأي فيها بعد المراجعة والتدقيق.

II- مدى التدقيق:

- 05 - إن مهمتنا المنجزة طبقاً للمعايير العالمية للمراجعة تم تخطيطها وبرمجتها وتحقيقها قصد الحصول على الضمان الكافي حول عدم احتواء القوائم المالية على أخطاء من شأنها أن تحد من قانونية ونزاهة القوائم المالية.
- 06 - لقد قمنا بتدقيق العناصر المؤيدة للمعلومات التي تضمنتها القوائم المالية وذلك بدراسة عينات ممثلة وكذلك بإجراء كل عمليات المراجعة التي اعتبرناها لازمة وضرورية.

07 - لقد قمنا بالتأكد بصفة دورية من نجاعة نظام المراقبة الداخلي كما توليتنا تقييم المبادئ المحاسبية المتبعة والتقديرات المهمة المعتمدة وكذلك النظر في كيفية تقديم القوائم المالية.

08 - إنَّ تَصَوِّياتنا تمثِّل أساسا كافيا لإبداء رأينا في قانونية ونزاهة القوائم المالية حيث تولينا القيام بأعمال المراقبة طبقا لمعايير التدقيق المتعارف عليها.

III - الملاحظات:

09 - طبقا لأحكام الفصل 418 من المجلة التجارية المنقح بالقانون عدد 36 لسنة 2016 المؤرخ في 29 أبريل 2016 والمتعلق بالإجراءات الجماعية، تعتبر الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف مؤسسة تمر بصعوبات اقتصادية حيث أن الخسائر بلغت في 31 ديسمبر 2015 ما قدره 4 548 577 دينار وملي17مات وهي بذلك تفوق ثلث رأس مال الشركة البالغ ما قدره 9 000 000 دينار .

10 - خلافا للفصل 17 من القانون الأساسي للشركة، تقرّر بمقتضى محضري مجلس إدارة الشركة المنعقدين بتاريخ 8 جويلية 2015 وبتاريخ 6 أوت 2015، تفويض حق الإمضاء لرئيس مجلس الإدارة في كلِّ ما يخصّ وثائق الشركة ومعاملاتها والتعامل مع البنوك في جميع المجالات، ومصالح البريد والديوانة وكلّ الإدارات والمصالح، وذلك إلى غاية 8 سبتمبر 2015 تاريخ تفويض حق الإمضاء لأحد أعضاء مجلس الإدارة بمقتضى محضر مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 5 سبتمبر 2015.

11 - تولّى مجلس إدارة الشركة عقد العديد من الاجتماعات غير أنّ البعض منها لم يتمّ إمضاءه بعد من طرف أعضاء المجلس في تاريخ إعداد تقاريرنا. كما أنّ أعمال المجلس المنعقد بتاريخ 26 نوفمبر 2015 قد استحالّت مواصلتها بسبب اقتحام قاعة المجلس المنعقد بمقر الشركة من طرف غير أعضائه وقد تواصلت أعماله بإذن من رئيس المجلس بنزل نهر الفنون ولم يتولّى العضو السيد أحمد بكار مواصلة أعمال هذا المجلس شأن ذلك شأن السيد محمد دمق الذي غادر قاعة الاجتماع قبل اقتحامها.

IV - إبداء الرأي:

12 - بالرجوع إلى ما قمنا به من تدقيقات وعنايات وطبقا لما تمليه قواعد المهنة ووفقا للمبادئ المعمول بها، وباعتبار الملاحظات المضمّنة بالفقرة 9 و 10 و 11 حسب رأينا، إنّ القوائم

المالية قانونية ونزيهة وتقدّم بصورة وفيّة في كلّ جوانبها المهمة الحالة المالية للشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون 'الخطاف' في 31 ديسمبر 2015 وكذلك نتيجة عملياتها والتحرّكات المالية للمنة المحاسبية المختتمة بالتاريخ المذكور.

13 - إنّ المعلومات المالية التي يتضمّنها تقرير مجلس الإدارة مطابقة للقوائم المالية المصاحبة لهذا التقرير وذلك باعتبار المبادئ المحاسبية المتفق عليها.

V - الفحوصات والمعلومات الخصوصية

14 - في إطار قيامنا بمهام تدقيق القوائم المالية للشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون 'الخطاف' والمختتمة في 31 ديسمبر 2015 تولينا فحص اجراءات الرقابة الداخلية المتعلقة بمعالجة المعلومات المحاسبية واعداد القوائم المالية.

عملا بأحكام الفصل 3 من القانون عدد 94-117 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمنقح بالقانون عدد 96-2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 لم نلاحظ بالاعتماد على أعمالنا نقائص جوهرية من شأنها أن تؤثر على رأينا حول القوائم المالية.

كما أنه وعملا بأحكام الفصل 19 من الأمر عدد 2001-2728 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001، قمنا بإجراء كل عمليات المراجعة الضرورية وليس لدينا ملاحظات تتعلق بمسك حسابات الأوراق المالية الصادرة عن الشركة باعتبار الترتيب الجاري بها العمل.



شركة الخبرة في المحاسبة
CRG Audit
شراز دريرة

التقرير الخاص

الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2015

السيدات والسادة مساهمو الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف".

طبقا لمقتضيات الفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية، نمذكم بالتقرير التالي حول الإتفاقيات والعمليات المشار إليها بالنصوص المذكورة،

إن مسؤوليتنا تتمثل في التثبت من مدى إحترام الإجراءات القانونية المتعلقة بالترخيص والمصادقة على الإتفاقيات أو العمليات وتدوينها التدوين الصحيح بالقوائم المالية. ولا يدخل في نطاق أعمالنا البحث بصفة خاصة وموسعة عن وجود إتفاقيات أو عمليات محتملة بل تقتصر أعمالنا على إعلامكم، إعتادا على المعلومات التي يتم مدنا بها أو تلك المتحصل عليها من خلال إجرائتنا المتعلقة بالتدقيق، بخصائصها وأحكام إبرامها بدون أن نبت في منفعتها ووجاهتها ويرجع لكم النظر والحكم في تقييم وجاهة إبرام هذه الإتفاقيات وتحقيق هذه العمليات قصد المصادقة عليها.

أ) الإتفاقيات والعمليات الحديثة:

✓ تحتمل شركة "الخطاف" خلال سنة 2015 أجور وأعباء اجتماعية تخص بعض العملة التابعين لشركة الخطاف الورق المقوى وقدر ذلك 57 946 دينار و ملي973مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تحملت شركة الخطاف الورق المقوى نسبة 40% من أعباء أجرة المدير العام المنتهية مهامه بعنوان سنة 2015 بلغت ما قدره 15 825 دينار وملي186مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تولّى شركة "الخطاف" القيام بعمليات مناولة مع شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2015 بما قدره 1 098 دينار وملي946مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تولّي شركة "الخطاف" القيام بعمليات مناولة لفائدة شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2015 بما قدره 271 732 دينار وملي 921مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تولّي شركة "الخطاف" بيع أطباق مطبوعة إلى شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2015 بما قدره 1 487 636 دينار وملي 658مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تحصيل شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2015 مبلغ قدره 1 486 دينار وملي 704مات بعنوان قسط التأمين المتعلق بالعونين المنتدبين من شركة "الخطاف".

تمّ ترخيص هذه الإتفاقيات من طرفه مجلس إدارتهم المنعقد بتاريخ 8 جانفي 2015.

✓ إبرام عقد قرض قصير المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 5 300 000 دينار خلال سنة 2014، يقع تحويله إلى خط أجنبي (crédit BEI) إثر الحصول على الموافقة من هذا الأخير وذلك للقيام بإنجازات في العتاد.

انتفعت الشركة خلال سنة 2014 بتصرف مبلغ قدره 2 423 000 دينار وقع تسديده خلال سنة 2015. تمتعت الشركة خلال سنة 2015 بالموافقة على تمديد عقد القرض البالغ 5 300 000 دينار، وانتفعت إثر ذلك الشركة بتصرف مبلغ قدره 2 560 000 دينار يقع تسديده على 12 شهرا إلى غاية 01 سبتمبر 2016.

✓ خلاص شركة الخطاف الأم خلال سنة 2015 لمصاريف إقامة المسؤول على الفرع المنتهية مهامه بعنوان مشاركته في اجتماع الشراكة التونسية الجزائرية لفائدة شركة الخطاف الورق المقوى بقيمة 300 دينار.

✓ تحصيل شركة الخطاف الأم خلال سنة 2015 مبلغ 13 528 دينار بعنوان خلاص باقي القرض الذي تمّ إسناده للمسؤول على الفرع بشركة الخطاف الورق المقوى والذي تمّ إعادة إدماجه بشركة الخطاف الأم.

وتجدر الإشارة إلى أنّ كلّ هذه الإتفاقيات تمّ ترخيصها كذلك من طرفه مجلس إدارتهم المنعقد بتاريخ 30 ماي 2016 وبتاريخ 18 جويلية 2016.

وتعرض كلّ هذه الإتفاقيات على جلستكم العامة للمصادقة عليهما.

✓ تقديم شركة "الخطاف" خلال سنة 2015 كفالة وضممان لبنك الأمان بمناسبة إبرام شركة الخطاف الورق المقوى عقد قرض قصير المدى خلال سنة 2015 وذلك في حدود مبلغ قدره 1 500 000 دينار. غير أنّ هذه الإتفاقيات تمّ العمل بها قبل ترخيصها من طرف مجلسي إدارتكم المنعقدتين بتاريخ 30 ماي 2016 وبتاريخ 18 جويلية 2016.

وتعرض هذه الإثباتية على جلستكم العامة قصد التسوية والمصادقة عليهما طبقاً لمقتضيات الفصل 202 من مجلة الشركات التجارية.

(ب) الإتفاقيات والعمليات القديمة:

✓ كراء المحل التابع لشركة "الخطاف" والكائن بطريق تونس كلد.5.13م إلى شركة الخطاف الورق المقوى بمعين كراء سنوي قدره 40 000 دينار دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

تم ترخيص هذه الإتفاقيات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 21 أفريل 1993.

✓ التوسع من شركة الخطاف الورق المقوى آلة تحضير أفلام الطباعة وآلة تحضير أطباق الطباعة خلال سنة 2015 بمبلغ قدره 2 400 دينار في السنة باعتبار الأداء على القيمة المضافة على أن تكون مصاريف التأمين و النقل على كاهل شركة "الخطاف".

تم ترخيص هذه الاتفاقيات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 06 ديسمبر 2004.

✓ إبرام عقد قرض متوسط المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 1 370 000 دينار يقع تسديده على مدى 7 سنوات وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.5 نقطة.

انتفعت الشركة إلى غاية 31 ديسمبر 2012 بمبلغ 950 000 دينار.

بلغت قيمة باقي القروض الغير مسددة والتي لم يحل أجلها في 31 ديسمبر 2015 ما قدره 511 568 دينار وملا 712يمات.

تم ترخيص هذه الإتفاقيات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 21 أكتوبر 2011.

✓ إبرام عقد قرض متوسط المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 1 100 000 دينار يقع تسديده على مدى 7 سنوات وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.25 نقطة.

بلغت قيمة باقي القروض الغير مسددة والتي لم يحل أجلها في 31 ديسمبر 2015 ما قدره 284 446 دينار وملا 290يمات.

تم ترخيص هذه الإتفاقيات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 27 سبتمبر 2010.

✓ إبرام عقد قرض متوسط المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 5 500 000 دينار يقع تسديده على مدى 7 سنوات مع سنة إمهال وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.75 نقطة.

انتفعت الشركة إلى غاية 31 ديسمبر 2009 بمبلغ 5 050 000 دينار وخلال سنة 2011 بقرض مباشر متوسط المدى بمبلغ قدره 400 000 دينار يقع تسديده على مدى 5 سنوات وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.25 نقطة.

بلغت قيمة باقي القروض الغير مسددة والتي لم يحل أجلها في 31 ديسمبر 2015 ما قدره 257 95 دينار وملا 291مات .

تم ترخيص هذه الإتفاقيه من طرفه مجلس إدارته المنعقد بتاريخ 7 مارس 2008 وبتاريخ 27 ديسمبر 2010.

✓ كراء الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" الأصل التجاري المسمى "أليس 14" الكائن بطريق منزل شاكر كلم 1 حيّ الرياض صفاقس لفائدة شركة حلويات المصمودي مقابل معين كراء سنوي قدره 52 500 دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة لمدة 5 سنوات بداية من غرة فيفري 2010 مع زيادة 5 % سنويا بداية من السنة الثالثة. وقد تم إبرام عقد تسويغ الأصل التجاري بتاريخ 23 ديسمبر 2009.

تم ترخيص هذه الإتفاقيه من طرفه مجلس إدارته المنعقد بتاريخ 13 نوفمبر 2009.

✓ بناء سياج خارجي بالمحلّ التابع لشركة "الخطاف" والكائن بطريق تونس 13.5م مع تحمل شركة الخطاف الورق المقوى كلفة الأشغال التي بلغت قيمتها ما قدره 75 006 دينار وملا 917مات بما في ذلك تكلفة بناء ورشة الصيانة بالجهة الشرقية للسياج.

تم تجديد ترخيص هذه الإتفاقيه من قبل مجلس إدارته المنعقد بتاريخ 13 ماي 2012 وتمتص المصادقة عليهما من قبل الجلسة العامة العادية التمهيلية المنعقدة بتاريخ 19 جويلية 2012.

✓ القيام بتشييد مخزن و بتهيئات بالمحلّ التابع لشركة "الخطاف" والكائن بطريق تونس كلم 13.5 مع تحمل شركة الخطاف المقوى كلفة الأشغال التي بلغت إلى حدّ 31 ديسمبر 2015 ما قدره 255 523 دينار وملا 672مات.

تم ترخيص هذه الإتفاقيه من طرفه مجلس إدارته المنعقد بتاريخ 15 فيفري 2014.

✓ كراء الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" الأصل التجاري الكائن بطريق منزل شاكر كلم 0.5 حيّ الرياض صفاقس لفائدة شركة حلويات المصمودي مقابل معين كراء سنوي قدره 27 000 دينار صافي من الأداء على القيمة المضافة لمدة 7 سنوات وشهرين بداية من غرة نوفمبر 2013 مع زيادة 5 % سنويا بداية من السنة الثالثة.

تم ترخيص هذه الإتفاقيه من طرفه مجلس إدارته المنعقد بتاريخ 9 نوفمبر 2013.

✓ تقديم شركة "الخطاف" خلال سنة 2013 كفالة وضمن لبنك الأمان بمناسبة إبرام شركة الخطاف الورق المقوى عقد قرض قصير المدى خلال سنة 2013 وذلك في حدود مبلغ قدره 1 400 000 دينار .

✓ تقديم شركة "الخطاف" خلال سنة 2013 كفالة وضممان لبنك الأمان بمناسبة إبرام شركة الخطاف الورق المقوى عقد قرض متوسط المدى خلال سنة 2013 وذلك في حدود مبلغ قدره 600 000 دينار.

تم ترخيص هاتين الإتفاقيتين من طرفه مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 05 ماي 2013.

✓ قامت شركة "الخطاف الورق المقوى" بالمساهمة في الترفيع في رأس مال الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" خلال سنة 2014 بما قدره 150 000 دينار بما في ذلك منحة الإصدار البالغة 75 000 دينار.

تم ترخيص هذه الإتفاقية من طرفه مجلس إدارة شركة الخطاف الورق المقوى المنعقد بتاريخ 26 جويلية 2014.

وتجدر الإشارة إلى أن كل هذه الإتفاقيات والعمليات القديمة تم تجديد ترخيصها من طرفه مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 30 ماي 2016 وبتاريخ 18 جويلية 2016.

تمت المصادقة على هذه الإتفاقيات من طرفه الجلسات العامة للمساهمين وتعرض على جلستكم العامة قصد تجديد المصادقة عليهما.

(ج) واجبات والتزامات الشركة تجاه مسيرتها حسب الفصل 200 المنقح § 5 من مجلة الشركات التجارية:

تتمثل الإلتزامات والتعهدات المتخذة من قبل الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" لفائدة مسيرتها في ما يلي:

❖ تمتع المدير العام السابق السيد حلمي والي إلى غاية 30 جوان 2015 بما يلي :

✓ أجرة شهرية خام قدرها 8 127 دينار ومليد 539مات أي ما يعادل 5 809 دينار صافية من كل الآداءات تحملت منها شركة الخطاف الورق المقوى نسبة 40% بما في ذلك الأعباء المتصلة بأجرته طبقا لقرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 12 جانفي 2013 وطبقا لقرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 8 جانفي 2015.

✓ سيارة إدارية على ذمة المدير العام من نوع "C180" MERCEDES قيمتها عند الشراء 95 000 دينار بمقتضى محضر مجلس الإدارة بتاريخ 12 جانفي 2013.

تحملت الشركة أعباء محروقات السيارة المذكورة خلال سنة 2015 بما قدره 2 880 دينار بالإضافة إلى أعباء الاستهلاك ومصاريف الصيانة بقيمة 2 825 دينار ومعلوم الجولان بقيمة 320 دينار والتأمين بقيمة 3 693 دينار.

✓ تحمل الشركة مصاريف الهاتف الجوال بقيمة 1 034 دينار.

✓ تحمّل الشركة لمصاريف النقل داخل و خارج البلاد التونسية بقيمة 385 دينار دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقيات بمقتضى قرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 14 جويلية 2012.

وتجدر الإشارة إلى أنّ التزامات الشركة تجاه المدير العام المنتهية مهامه تمّ ترخيصا من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 30 ماي 2016 وبتاريخ 18 جويلية 2016.

❖ تمتع السيد الطاهر العفاس عضو مجلس إدارة المنتهية مهامه خلال سنة 2015 بما يلي :

✓ منح في إطار مهمات إستثنائية تمّ صرفها له بوصفه عضو مجلس إدارة شركة الخطاف مكلف بمهمة استثنائية قدرها 18 750 دينار خاما أي ما يعادل 15 000 دينار صافية من الضرائب طبقا لقرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 25 ديسمبر 2014 وبتاريخ 02 أفريل 2015 وبتاريخ 11 جوان 2015 وبتاريخ 08 جويلية 2015.

✓ منح في إطار مهمة إستثنائية لتعويض المدير العام قدرها 1 500 دينار خاما أي ما يعادل 1 200 دينار صافية من الضرائب طبقا لقرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 23 جوان 2015.

✓ منحة موازنة قيمتهما 700 دينار.

✓ سيارة إدارية من نوع JETTA قيمتها عند الشراء 55 341 دينار وملي 300مات.

تحملت الشركة أعباء المحروقات خلال سنة 2015 بما قدره 150 دينار بالإضافة إلى أعباء الاستهلاك ومصاريف الصيانة بقيمة 26 دينار ومعلوم الجولان بقيمة 240 دينار والتأمين بقيمة 2 070 دينار.

✓ تحمل الشركة مصاريف الهاتف الجوال بقيمة 217 دينار دون إعتبار الاداء على القيمة المضافة.

✓ منح وقع تدوينها بحسابات سنة 2014 وتم صرفها خلال سنة 2015:

- منحة انتاجية وقيمتها 7 672 دينار صافية من الضرائب.

- منحة تقاعد طبقا للاتفاقيات المشتركة المعمول بها وقيمتها 11 508 دينار صافية من الضرائب.

❖ منحة عطلة سنوية ما يعادل أربعة أشهر وقيمتها 15 344 دينار صافية من الضرائب.

وتجدر الإشارة إلى أن التزامات الشركة تجاه السيد الطاهر العفاس تم ترخيصها من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 30 ماي 2016 وبتاريخ 18 جويلية 2016.

❖ تمتع المدير العام الحالي السيد خميس الخياطية خلال سنة 2015 بما يلي :

✓ سيارة إدارية من نوع "C180" MERCEDES قيمتها عند الشراء 95 000 دينار طبقا لقرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 21 ديسمبر 2015 تحملت الشركة أعباء محروقات السيارة المذكورة خلال سنة 2015 بما قدره 60 دينار.

✓ تكفل الشركة بمصاريف إقامته بصفاقس بقيمة 191 دينار ومليـ366مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

وتجدر الإشارة إلى أن التزامات الشركة تجاه المدير العام الحالي تم ترخيصها من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 30 ماي 2016 وبتاريخ 18 جويلية 2016.

❖ تمتع السيد محمد دمي بمبلغ قدره 75 دينار بعنوان مصاريف المحروقات بصفته عضو مجلس إدارة مكلف بمهمة استثنائية تمثلت في الإشراف على تسيير الشؤون الإدارية والفنية والمالية ومتابعة أنشطة الشركة بالإضافة إلى التفويض له بالإمضاء في كل ما يخص الشركة طبقا لقرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 30 سبتمبر 2015.

❖ منح السيد رياض المهيري عضو مجلس الإدارة، بصفته موظف بالشركة، مرتب سنوي خام بما في ذلك المنح والزيادة القانونية قدره 21 565 دينار ومليـ036مات أي ما يعادل 16 919 دينار صافي من الأدعاءات.

وتجدر الإشارة إلى أن كل هذه الإتفاقيات تم ترخيصها من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 30 ماي 2016 وبتاريخ 18 جويلية 2016.

❖ منحة حضور لأعضاء مجلس الإدارة بمبلغ خام قدره 26 250 دينار أي ما يعادل 21 000 دينار صافية من الضرائب تم إقرارها من طرف الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 14 جوان 2015.

وتعرض هذه الإتفاقيات على جلستكم العامة للمصادقة عليها.

بإستثناء الإلتفاقيات والعمليات المذكورة أعلاه، لم تكشف أعمالنا على وجود إلتفاقيات أو عمليات أخرى تدخل في إطار الفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

صفاقس في 12 أوت 2016



[Handwritten signature]

شركة الخبرة في المحاسبة

CRG Audit

شراز دريرة

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE AL KHOUTAF

Siège social : Route de Gabès Km 1.5 -3003 –BP.E Sfax

La société AL KHOUTAF publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mme **Chiraz DRIRA**.

B I L A N CONSOLIDE

ACTIF	Note	EXERCICE	
		2015	2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Immobilisations Incorporelles	1	573 609,685	568 833,985
Moins : Amortissements		-549 519,878	-508 564,421
<u>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		<u>24 089,807</u>	<u>60 269,564</u>
Immobilisations Corporelles	2	39 950 718,888	39 841 012,463
Moins : Amortissements et Provisions		-28 567 756,643	-26 234 083,321
<u>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>		<u>11 382 962,245</u>	<u>13 606 929,142</u>
Immobilisations Financières	3	148 591,504	136 348,504
Moins : Provisions		-55 263,504	-45 922,255
<u>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>		<u>93 328,000</u>	<u>90 426,249</u>
Charges à répartir	4	45 411,929	10 833,467
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>11 545 791,981</u>	<u>13 768 458,422</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	5	5 230 963,255	5 425 734,994
Moins : Provisions		-30 354,846	-48 328,865
<u>TOTAL</u>		<u>5 200 608,409</u>	<u>5 377 406,129</u>
Clients et Comptes Rattachés	6	3 386 198,465	3 977 812,798
Moins : Provisions		-796 119,536	-679 387,180
<u>TOTAL</u>		<u>2 590 078,929</u>	<u>3 298 425,618</u>
Autres Actifs Courants	7	1 398 723,345	1 506 203,652
<u>TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS</u>		<u>1 398 723,345</u>	<u>1 506 203,652</u>
Placement et Autres Actifs Financiers	8	6 968,632	6 735,476
Liquidité et Equivalent de Liquidité	9	116 527,464	78 963,305
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>9 312 906,779</u>	<u>10 267 734,180</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>20 858 698,760</u>	<u>24 036 192,602</u>

B I L A N CONSOLIDE

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	EXERCICE	
		2015	2014
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	10		
* Capital		8 925 000,000	8 925 000,000
* Réserves Consolidées		246 061,584	2 325 689,785
* Resultats Consolidés		-3 568 064,493	-2 441 994,160
<u>SITUATION NETTE CONSOLIDEE</u>		<u>5 602 997,091</u>	<u>8 808 695,625</u>
* Reserves hors groupe		856 086,509	925 691,036
* Resultats hors groupe		47 458,037	420 961,905
<u>INTERETS DES MINORITAIRES</u>		<u>903 544,546</u>	<u>1 346 652,941</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>6 506 541,637</u>	<u>10 155 348,566</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>- PASSIFS NON COURANTS</u>	11		
* Emprunt à plus d'un an		1 096 593,733	1 643 780,220
* Autres passifs financiers		19 875,000	70 278,526
* Provisions pour risques et charges		396 069,832	287 811,829
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>1 512 538,565</u>	<u>2 001 870,575</u>
<u>- PASSIFS COURANTS</u>			
* Fournisseurs et comptes rattachés	12	4 213 690,763	3 162 324,664
* Autres passifs courants	13	1 586 184,697	1 482 015,588
* Concours bancaires et autres passifs financiers	14	7 039 743,098	7 234 633,209
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>12 839 618,558</u>	<u>11 878 973,461</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>14 352 157,123</u>	<u>13 880 844,036</u>
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>20 858 698,760</u>	<u>24 036 192,602</u>

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

DESIGNATION	Note	EXERCICE	
		2015	2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
* Revenus	1	16 526 686,816	18 548 186,025
* Autres Produits d'exploitation	2	344 187,229	319 627,317
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		<u>16 870 874,045</u>	<u>18 867 813,342</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
* Variation des stocks produits finis et des encours	3	-147 156,305	-99 873,398
* Achats consommés	4	9 307 758,971	10 273 108,675
* Charges de personnel	5	6 383 318,516	6 439 412,012
* Dotations aux Amortissements et aux provisions	6	2 777 075,151	2 213 092,146
* Autres charges d'exploitation	7	1 235 719,746	1 389 074,298
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>19 556 716,079</u>	<u>20 214 813,733</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-2 685 842,034</u>	<u>-1 347 000,391</u>
* Charges financières	8	950 821,059	802 554,156
* Produits financiers	9	162 175,625	142 062,209
* Autres produits ordinaires	10	9 915,844	51 012,881
* Autres charges ordinaires	11	15 135,559	16 888,445
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		<u>-3 479 707,183</u>	<u>-1 973 367,902</u>
* Impôts sur les bénéfices	12	-40 899,273	-47 664,353
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u>		<u>-3 520 606,456</u>	<u>-2 021 032,255</u>
* Résultat consolidé		-3 568 064,493	-2 441 994,160
* Résultat hors groupe		47 458,037	420 961,905
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>	<u>13</u>	<u>-3 520 606,456</u>	<u>-2 021 032,255</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

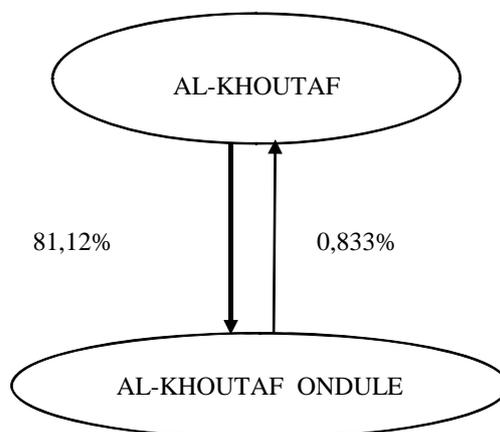
Libellé	EXERCICE	
	2015	2014
* FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
* Résultat net	-3 520 606,456	-2 021 032,255
- Ajustement pour :		
* Amortissements et provisions	2 777 075,151	2 179 600,142
* Variation des :		
- Stocks	194 771,739	240 829,225
- Créances	524 458,059	1 998 233,611
- Autres actifs	265 927,646	-227 839,336
- Fournisseurs et autres dettes	-12 823,768	-2 433 904,389
* Reprise sur provisions antérieures	-63 627,586	1 038 420,540
* Quote part des subventions inscrites aux résultats	-142 593,135	-121 284,929
* Plus values sur cession immobilisations	-110 808,300	-110 808,300
* Intérêts sur emprunts	569 675,718	321 032,788
* Produits nets des placements	-233,156	-220,484
* Moins values sur immobilisations		
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</u>	<u>481 215,912</u>	<u>863 026,613</u>
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
o Décaissement provenant de l'acq. d'immob. corpor. et incorp.	-163 155,150	-3 779 114,822
o Encaissement provenant de la cession d'immob.corp.et incorp.	8 970,000	
o Décaissement à titre d'immob.financières	-26 000,000	-11 475,000
o Encaissement provenant de la réduction d'immob.financières	4 085,000	10 750,000
o Encaissement provenant des prêts au personnel à long terme	16 730,000	13 030,000
o Décaissement provenant des prêts au personnel à long terme	-16 028,000	-18 520,605
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>	<u>-175 398,150</u>	<u>-3 785 330,427</u>
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
o Dividendes distribués	-42 443,520	-539 887,683
o Encaissement provenant de l'émission d'actions		1 003 170,000
o Encaissement provenant d'emprunts à long terme	4 160 000,000	3 023 000,000
o Remboursement crédit bancaire à court terme et intérêts	-5 670 365,422	-1 959 146,702
o Remboursement intérêts sur emprunts		
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>	<u>-1 552 808,942</u>	<u>1 527 135,615</u>
* <u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>-1 246 991,180</u>	<u>-1 395 168,199</u>
o Trésorerie au début de l'exercice	-1 804 809,524	-409 641,325
o Trésorerie à la clôture de l'exercice	-3 051 800,704	-1 804 809,524

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE

CLOS AU 31-12-2015

Les présents états financiers consolidés sont relatifs à l'exercice comptable arrêtés au 31. 12. 2015 de la Société mère "AL-KHOUTAF" possédant 81.12 % du capital de sa filiale "AL-KHOUTAF ONDULE" détenant elle même 0,833% du capital de la société mère ce qui met le groupe dans une situation de participation réciproque se présentant comme suit :

1*) PERIMETRE DE CONSOLIDATION :



Sociétés	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
ALKHOUTAF	100%	Intégration globale	99,84%
AL-KHOUTAF ONDULE	81.12%	Intégration globale	80,99%

2*) NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE :

Note N° 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

* Coût d'acquisition des logiciels	573 609,685
Amortissement cumulé	-549 519,878
Valeurs comptables nettes	24 089,807

Note N° 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles accusent au 31.12. 2015 un solde net de 11 382 962,245 Dinars .
Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montants</i>
* Terrain	481 926,675
* Bâtiment	5 706 153,069
* Matériel et outillage	29 652 761,617
* Matériel de transport	1 058 599,789
* Equipement de bureau	618 980,519
* Matériel informatique	358 533,491
* Ag.Am.sur Terrain d'autrui	833 758,850
* Inst.agenc et amenag.	45 225,641
* Immobilisation en cours	93 714,114
* Immobilisation à statut juridique particulier	1 101 065,123
Valeurs brutes	39 950 718,888
(moins Amortissement)	-28 567 756,643
<u>Valeurs nettes</u>	<u>11 382 962,245</u>

Les immobilisations corporelles nettes sont reconstituées comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montants</i>
* Valeur comptable nette AL-KHOUTAF 31.12.14	8 487 913,125
* Valeur comptable nette AL-KHOUTAF ONDULE 31.12.14	5 119 016,017
* Acquisition de l'exercice 2015 AL-KHOUTAF	80 094,646
* Acquisition de l'exercice 2015 AL-KHOUTAF ONDULE	29 611,779
* Amortissements de l'exercice 2015AL-KHOUTAF	-1 639 160,300
* Amortissements de l'exercice 2015 AL-KHOUTAF ONDULE	-694 513,022
<u>Solde au 31-12-2015</u>	<u>11 382 962,245</u>

Note N° 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La société mère AL-KHOUTAF détient 81.12% du capital AL-KHOUTAF ONDULE pour un montant brut de 3 244 780 D.

La société AL-KHOUTAF ONDULE détient les 0.833% du capital de la société mère AL-KHOUTAF pour montant brut de 150 000 D.

Les autres immobilisations financières sont détaillées comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montants</i>	<i>Provisions</i>	<i>Net</i>
* Titres de participation			
Banque de solidarité part.AL-KHOUTAF	4 000,000		4 000,000
Banque de solidarité part.Al khoutaf Ondulé	1 000,000		1 000,000
* Dépôts et cautionnements AL-KHOUTAF	60 114,681	-30 334,681	29 780,000
* Prêts au personnel à plus d'un an AL-KHOUTAF	67 276,823	-24 928,823	42 348,000
* Prêts au personnel à plus d'un an Al khoutaf Ondulé	16 200,000		16 200,000
TOTAL	148 591,504	-55 263,504	93 328,000

Note N° 4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Charges à répartir

45 411,929 dinars

Note N° 5 : STOCKS

Les stocks nets s'élèvent au 31-12-2015 à

5 200 608,409

et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montants Brut</i>	<i>Provisions</i>	<i>Montants Net</i>
* STOCK MATIERE PREMIERE	3 577 424,323	6 662,174	3 570 762,149
- Enveloppes	820 734,603		820 734,603
- Cartonnage	2 756 689,720	6 662,174	2 750 027,546
* STOCK MATIERE CONSOMMABLE	789 086,967	19 703,312	769 383,655
- Enveloppes	85 331,698	1 038,121	84 293,577
- Cartonnage	411 298,589	18 656,386	392 642,203
- Emballage Enveloppes	16 498,763		16 498,763
- Emballage Cartonnage	22 568,590		22 568,590
- Pièces de rechange Enveloppes	87 593,487	2,408	87 591,079
- Pièces de rechange Cartonnage	165 795,840	6,397	165 789,443
* STOCK PRODUITS EN COURS	316 318,265		316 318,265
- Enveloppes	47 586,409		47 586,409
- Cartonnage	268 731,856		268 731,856
* STOCK PRODUITS FINIS	544 795,700	3 989,360	540 806,340
- Enveloppes	269 449,575		269 449,575
- Cartonnage	275 346,125	3 989,360	271 356,765
* STOCK DECHETS	3 338,000		3 338,000
- Dechets	3 338,000		3 338,000
TOTAL	5 230 963,255	30 354,846	5 200 608,409

Note N° 6: CLIENTS ET COMPTES RATACHES :

Le poste « clients et comptes rattachés » totalise en fin 2015 un montant net de
Dinars est détaillé comme suit :

2 590 078,929

<i>Désignation</i>	<i>Montants Brut</i>	<i>Provisions</i>	<i>Montants Net</i>
* Clients ordinaires	2 435 542,083		2 435 542,083
* Clients avoirs à établir	-24 636,738		-24 636,738
* Clients douteux	796 119,536	796 119,536	
* Effets à recevoir	30 054,652		30 054,652
* Chèque à encaisser	149 118,932		149 118,932
TOTAL	3 386 198,465	796 119,536	2 590 078,929

Note N° 7 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montants Brut</i>	<i>Provisions</i>	<i>Montants Net</i>
* Personnel et comptes rattachés	70 520,000		70 520,000
* Débiteurs divers	27 123,212		27 123,212
* Compte de régularisation Actif	40 825,144		40 825,144
* Etat et collectivités publiques	1 260 254,989		1 260 254,989
TOTAL	1 398 723,345		1 398 723,345

Note N° 8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ce poste comprend des titres cotés de valeur de :

6 968,632 dinars.

Note N° 9 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Le solde débiteur des liquidités et équivalents de liquidités est de dinars détaillé comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Valeurs</i>
* Banques	115 081,779
* Caisse	1 445,685
* Valeurs à l'encaissement	
TOTAL	116 527,464

Note N° 10 : CAPITAUX PROPRES :

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Valeurs</i>
* Capital	8 925 000,000
* Réserves Consolidées	246 061,584
* Résultats consolidés	-3 568 064,493
* Réserves hors groupe	856 086,509
* Résultat hors groupe	47 458,037
TOTAL	6 506 541,637

Note N° 11 : PASSIF NON COURANTS :

Ce poste totalise à la fin de l'exercice 2015 un montant de **1 512 538,565** Dinars qui comprend des :

<i>Désignation</i>	<i>Al-khoutaf</i>	<i>Al-khoutaf ondulé</i>	<i>Total</i>
* Emprunt à plus d'un an	681 690,159	414 903,574	1 096 593,733
* Dépôt et Cautionnements reçus	19 875,000		19 875,000
* Provision pour risques et charges	337 459,000	58 610,832	396 069,832
TOTAL	1 039 024,159	473 514,406	1 512 538,565

Note N° 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste s'élève au 31.12.2015 à **4 213 690,763** Dinars. Les fournisseurs et comptes rattachés sont détaillés comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Al-khoutaf</i>	<i>Al-khoutaf ondulé</i>	<i>Total</i>
* Fournisseurs d'exploitation	2 003 885,886	209 141,767	2 213 027,653
* Fournisseurs avances et acomptes			
* Effets à payer	433 866,543	1 140 003,515	1 573 870,058
* Fournisseurs : factures non parvenues	423 058,363		423 058,363
* Fournisseurs d'Immobilisation	2 734,684	1 000,005	3 734,689
TOTAL	2 863 545,476	1 350 145,287	4 213 690,763

Note N°13 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

Les autres passifs courants s'élèvent au 31.12. 2015 à **1 586 184,697** Dinars. Le détail de ces comptes se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Al-khoutaf</i>	<i>Al-khoutaf ondulé</i>	<i>Total</i>
* Personnel et comptes rattachés	538 374,510	102 476,627	640 851,137
* Etat et collectivités publiques	87 880,408	72 475,384	160 355,792
* Sociétés de groupe et associés	135 562,232	22 500,000	158 062,232
* Organismes Sociaux	265 733,655	207 951,066	473 684,721
* Autres Crédeurs Divers	43 531,600		43 531,600
* Compte de régularisation passif	97 032,548	12 666,667	109 699,215
TOTAL	1 168 114,953	418 069,744	1 586 184,697

Note N°14 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Le solde consolidé des concours bancaires et autres passifs financiers est de **7 039 743,098** Dinars détaillé comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Al-khoutaf</i>	<i>Al-khoutaf ondulé</i>	<i>Total</i>
* Découvert bancaire	521 702,076		521 702,076
* Emprunts à court terme	4 135 018,708	1 706 447,821	5 841 466,529
* Intérêts courus	69 032,106	109 044,337	178 076,443
* Banque	201 793,909	296 704,141	498 498,050
TOTAL	4 927 546,799	2 112 196,299	7 039 743,098

4°) NOTES SUR ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Note N°1- REVENUS

VENTES	Local	Exp.+Susp.	Total
* Ventes Enveloppes	3 528 016,895		3 528 016,895
* Ventes Emballage Cartonné	6 468 648,185		6 468 648,185
* Ventes Emb. Carton en suspension de taxes		397 339,695	397 339,695
* Ventes Enveloppes à l'exportation		31 880,775	31 880,775
* Ventes Emb. Cart. Et Emb. Crevettes à l'exportation	173 088,250	1 082 146,103	1 255 234,353
* Ventes Emb. Cart. Et Emb. En micro cannelu	4 625 720,958		4 625 720,958
* Ventes déchets enveloppes	45 906,000		45 906,000
* Ventes déchets carton	171 939,955	2 000,000	173 939,955
<u>TOTAL</u>	15 013 320,243	1 513 366,573	16 526 686,816

Note N°2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

* Autres Produits d'exploitation	344 187,229
TOTAL REVENUS	16 870 874,045

Note N°3- VARIATION DES STOCKS PRODUITS

* AL-KHOUTAF	-73 731,613
* AL-KHOUTAF ONDULE	-73 424,692
TOTAL	-147 156,305

Note N°4- ACHATS CONSOMMES

ACHATS	LOCAL	ETRANGER	TOTAL
* Achat matières premières	1 925 215,300	4 864 302,096	6 789 517,396
* Achat matières consommables	1 199 005,050	180 262,927	1 379 267,977
* Achat pièces de rechange	11 194,464	85 714,504	96 908,968
* Achat d'emballages	171 827,847		171 827,847
* Achat fournitures stockées	11 132,140		11 132,140
* Achat de matières et autres non stockées	396 928,656		396 928,656
* Autres achat de prestation services	318 018,813		318 018,813
* Sous-traitance de production	-172 457,458		-172 457,458
TOTAL DES ACHATS AU 31.12.2015	3 860 864,812	5 130 279,527	8 991 144,339
<u>VARIATION DES STOCKS MATIERES</u>			
* AL-KHOUTAF			636 720,158
* AL-KHOUTAF ONDULE			-320 105,526
TOTAL			316 614,632
TOTAL DES ACHATS CONSOMMES			-9 307 758,971

Note N°5- CHARGES DE PERSONNEL

<i>Désignation</i>	<i>Valeurs</i>
* Salaires	5 939 910,080
* Charges sociales légales	443 408,436
TOTAL	-6 383 318,516

Note N°6- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>Désignation</i>	<i>Détail</i>	<i>Valeurs</i>
* Dotations aux Amortis.Immob.Incorporelles		40 955,457
* Dotations aux Amortis.Immob.Corporelles		2 333 673,322
- Construction	243 860,581	
- Matériel et outillage	1 745 010,096	
- Matériel de transport	110 495,325	
- Equipement de bureau	29 900,186	
- Matériel informatique	26 914,851	
- Agencements terrain d'autrui	39 514,003	
- Immob.à statut juridique particulier	137 978,280	
* Résorption charges à répartir		28 539,431
* Dotat.aux provisions pour risques et charges		217 478,490
* Dotat.aux prov. Prêt au personnel		9 341,249
* Dotat.aux prov. pour dépréciat.stock mat.et P.F		30 354,846
* Dotat.aux prov. pour dépréciat.des creances		116 732,356
TOTAL		-2 777 075,151

Note N°7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

<i>Désignation</i>	<i>Détail</i>	<i>Valeurs</i>
* Services extérieurs		556 501,958
- Achats non stockés	88 435,473	
- Location et charges locatives	3 600,000	
- Entretien et réparation(locaux, matériel de production, transport, informatique et administratif.)	231 794,327	
- Assurances	140 825,920	
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	79 220,766	
- Gardiennages	12 625,472	
* Autres services extérieurs		504 239,722
- Personnel Extérieur à l'entreprise	87 212,927	
- Rémunérations d'intermédiaires(honoraires Experts comptables et Avocats)	100 922,117	
- Transport et déplacement(sur achats et ventes, voyages et déplacements frais de mission.....)	98 515,874	
- Frais divers de production(frais postaux,publicités et cadeaux,séminaires et divers)	67 838,072	
- Services bancaires et assimilés	61 607,127	
- Frais divers d'exploitation(cotisation et dons)	88 143,605	
* Jetons de presence		41 250,000
* Impôts taxes et versements assimilés		155 710,301
* Subvention d'exploitation		-21 982,235
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITAT		-1 235 719,746
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 685 842,034

Note N°8- CHARGES FINANCIERES

<i>Désignation</i>	<i>Valeurs</i>
* Intérêts des comptes courants et dépôts	44 606,566
* Intérêts bancaires sur opérations de financement	18 554,961
* Intérêts d'escompte	337 256,295
* Pertes de changes	106 055,112
* Intérêts des emprunts bancaires+leasing	442 212,198
* Pénalités	2 135,927
TOTAL	-950 821,059

Note N°9- PRODUITS FINANCIERS

<i>Désignation</i>	<i>Valeurs</i>
*Revenus des autres valeurs mobilières et de placement	1 020,900
*Gains de changes	160 055,589
*Produits financiers	22,736
*Escompte obtenu	1 076,400
TOTAL	162 175,625

Note N°10-AUTRES PRODUITS ORDINAIRES

<i>Désignation</i>	<i>Valeurs</i>
*Produits nets sur cession d'immobilisation	849,665
*Autres gains	9 066,179
*Transfert de charges	
TOTAL	9 915,844

Note N°11-AUTRES CHARGES ORDINAIRES

<i>Désignation</i>	<i>Valeurs</i>
*Autres pertes	-15 135,559
*Pertes sur créances antérieurs	
TOTAL	-15 135,559

Note N°12-IMPOTS SUR LES BENEFICES**-40 899,273****Note N°13-RESULTAT NET DE L'EXERCICE****-3 520 606,456**

<i>Désignation</i>	<i>Valeurs</i>
* Résultat consolidé	-3 568 064,493
* Résultat hors groupe	47 458,037
TOTAL	-3 520 606,456

ANNEXE

1°) Ecritures d'élimination

Ventes Produits(Résultat consolidé K.Ondulé)	1 087,570	
Sous-traitances liée à la production (Résultat consolidé Khoutaf)		1 087,570
Elimination de l'opération de sous-traitance Al-khoutaf et Al-khoutaf Ondulé		
Ventes Services(Résultat consolidéAL- KHOUTAF)	268 977,890	
Sous-traitances liée à la production (Résultat consolidé K.Ondulé)		268 977,890
Elimination de l'opération de sous-traitance Al-khoutaf et Al-khoutaf Ondulé		
Vente produits(Résultat consolidé Khoutaf)	1 472 777,630	
Sous-traitances Al-khoutaf (Résultat consolidé Khoutaf Ondulé)		1 472 777,630
Elimination de l'opération de sous-traitance Al-khoutaf Ondulé et Al-khoutaf		
Fournisseurs(Al-Khoutaf-Ondulé)	8 594,759	
Créditeurs (Ondulé)	24 494,776	
Créditeurs (Al-Khoutaf)	134 305,428	
Clients(Al-Khoutaf)		8 594,759
Débiteurs (Ondulé)		134 305,428
Débiteurs (Al-Khoutaf)		24 494,776
Elimination de l'opération Clients-Fournisseurs Al-khoutaf Ondulé et Al-khoutaf		
Loyer Matériel(Résultat consolidé Khoutaf ondulé)	2 033,900	
Location(Résultat consolidé Al-Khoutaf)		2 033,900
Elimination de l'opération de location entre Al-khoutaf et Al-khoutaf Ondulé		
Revenue Loyer (Résultat consolidé Al-Khoutaf)	40 000,000	
Location(Résultat consolidé Al-Khoutaf Ondulé)		40 000,000
Elimination de l'opération de location entre Al-khoutaf et Al-khoutaf Ondulé		
Transfert de charges(Résultat consolidé Khoutaf)	57 946,973	
Honoraire extérieur (Résultat consolidé Al-Khoutaf)		57 946,973
Elimination de l'opération des Personnels Al-khoutaf Ondulé		
Transfert de charges(Résultat consolidé Khoutaf)	15 825,186	
Honoraire extérieur (Résultat consolidé Al-Khoutaf Ond)		15 825,186
Elimination de l'opération des F. Personnels Al-khoutaf		
Effet à payer	521 702,076	
Banque		521 702,076
Elimination de l'opération effet à payer chez K.O		
Transfert de charges(Résultat consolidé Khoutaf)	300,000	
Frais de deplacement (Résultat consolidé Al-Khoutaf Ond)		300,000
Elimination de l'opération du participation au Foire de Al-khoutaf Ondulé et Al-khoutaf		
Clients et comptes rattachés	42 324,121	
Liquidités et équivalents de liquidités		42 324,121
Homogénéisation Al-koutaf Ondulé		
Reserve (Al khoutaf)	12 688,346	
Resultat (Al khoutaf)		12 688,346
Annulation Stock Initial		
Provision pour dep,Titres de Particip(Khoutaf)	780 000,000	
Résultat consolidé (Khoutaf)		780 000,000
Elimination de l'opération de Provision sur titre K.O chez AL-KHOUTAF		
Provision pour dep.Titres de Particip. (Khoutaf Or	30 000,000	
Résultat Consolidée (Al Khoutaf Ondule)		30 000,000
Elimination de l'opération de Provision sur titre KHOUTAF chez AL-KHOUTAF ONDULE		

2°) Intégration d'AL-KHOUTAF

A)-Partage des réserves

Groupe : $(846459,251+658695,624-1690444,671)*99,84\%$ **-184 993,333**
Minoritaires : $(846459,251+658695,624-1690444,671)*0,16\%$ **-296,464**

B)-Partage des resultats

Groupe : $+(-2858132,446-1472777,630-268977,89+1087,570$ **-3 796 172,752**
 $+57946,973-40000+2033,9-15825,186+12688,346+780000-300)*99,84\%$

Minoritaires : $(-2858132,446-1472777,630-268977,89+1087,570$ **-6 083,610**
 $+57946,973-40000+2033,9-15825,186+12688,346+780000-300)*0,16\%$

3°) Intégration d'AL-KHOUTAF ONDULE

A)-Partage des réserves

Groupe : $(4\ 532\ 217,889 \times 80,99\%)-3\ 244\ 780,000*99,84\% =$ **431 054,916**
Minoritaires : $(4\ 532\ 217,889 \times 19,01\%)-3\ 244\ 780,000*0,16\%$ **856 382,973**

B)-Partage des resultats

Groupe : $(-1485162,356+1472777,63+268977,89-57946,973-1087,570+40000,000$ **228 108,260**
 $-2033,900+15825,186+30000,000+300,000)*80,99\% =$

Minoritaires : $(-1485162,356+1472777,63+268977,89-57946,973-1087,570+40000,000$ **53 541,647**
 $-2033,900+15825,186+30000,000+300,000)*19,01\% =$

4°) Montants Consolidés

A)-Des réserves

Groupe : $-184\ 993,333+431\ 054,916 =$ **246 061,584**
Minoritaires : $-296,464+856\ 382,973 =$ **856 086,509**

B)-Des resultats

Groupe : $-3\ 786\ 172,752+228\ 108,260 =$ **-3 568 064,493**
Minoritaires : $-6\ 083,610+53\ 541,647$ **47 458,037**

تقرير مراقب الحسابات

الحسابات المجمعة المختتمة في 31 ديسمبر 2015

المستندات والسادة مساهمو مجمع الخطاف

I- التقديم:

01- طبقا للقانون، يشرفنا أن نوافيكم بنتيجة أعمالنا المتعلقة بإبداء الرأي في القوائم المالية المجمعة للسنة المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2015.

02- قمنا بمراجعة موازنة مجمع الخطاف المختتمة في 31 ديسمبر 2015 وكذلك قائمة النتائج وجدول التدفقات المالية والإيضاحات حول القوائم المالية المختتمة في نفس التاريخ.

03- إن الموازنة المجمعة المرافقة لهذا التقرير بها مجموع قدره 20 858 698 دينار وتظهر خسارة مجمعة قدرها 3 568 064 دينار وريحا خارج المجمع قدره 47 458 دينار.

04- يتكون محيط مجمع الخطاف من الشركة الأم الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" و الشركة الفرعية "الخطاف الورق المقوى".

05- تم إعداد القوائم المالية تحت مسؤولية مجلس إدارة الشركة الأم الشركة الصناعية التونسية للظرف و الكرطون "الخطاف" ونتمثل مسؤوليتنا في إبداء الرأي فيها بعد المراجعة و التدقيق.

II- مدى التدقيق:

06- بصفتنا مراقب حسابات الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" الشركة الأم قمنا بكل التدقيقات والتتبعات التي رأيناها ضرورية ولازمة.

07- إن مهمتنا المنجزة طبقا للقانون تم تخطيطها وبرمجتها وتحقيقها قصد الحصول على الضمان الكافي حول عدم إحتواء القوائم المالية المجمعة على أغلاط من شأنها أن تحد من قانونية و نزاهة القوائم المالية.

08- لقد قمنا بتدقيق العناصر المؤيدة للمعلومات التي تضمنتها القوائم المالية المجمعة وذلك بدراسة عيّنات ممثلة وكذلك بإجراء كلّ عمليات المراجعة التي اعتبرناها لازمة وضرورية.

09- لقد قمنا بالتأكد بصفة دورية من نجاعة نظام المراقبة الداخلي كما تولينا تقييم المبادئ المحاسبية المتبعة من طرف الشركة الأم الشركة الصناعية التونسية للطرف و الكرطون "الخطاف" والشركة الفرعية "الخطاف الورق المقوى" والتقديرات المهمة المعتمدة وكذلك النظر في كيفية تقديم القوائم المالية المجمعة.

10- إن تفصيلاتنا تمثل أساسا كافيا لإبداء رأينا في قانونية ونزاهة القوائم المالية المجمعة. وقد تولينا القيام بأعمال المراقبة طبقا لمعايير التدقيق المتعارف عليها.

III - ملاحظات الشركة الأم:

11 - طبقا لأحكام الفصل 418 من المجلة التجارية المنقح بالقانون ع36دد لسنة 2016 المؤرخ في 29 أبريل 2016 والمتعلق بالإجراءات الجماعية، تعتبر الشركة الصناعية التونسية للطرف و الكرطون الخطاف مؤسسة تمر بصعوبات إقتصادية حيث أن الخسائر بلغت في 31 ديسمبر 2015 ما قدره 4 548 577 دينار وولد117مات وهي بذلك تفوق ثلث رأس مال الشركة البالغ ما قدره 9 000 000 دينار.

12 - خلافا للفصل 17 من القانون الأساسي للشركة، تقرر بمقتضى محضر مجلس إدارة الشركة المنعقد بتاريخ 8 جويلية 2015 وبتاريخ 6 أوت 2015، تفويض حق الإمضاء لرئيس مجلس الإدارة في كلّ ما يخص وثائق الشركة ومعاملاتها والتعامل مع البنوك في جميع المجالات، ومصالح البريد والديوانة وكلّ الإدارات والمصالح، وذلك إلى غاية 8 سبتمبر 2015 تاريخ تفويض حق الإمضاء لأحد أعضاء مجلس الإدارة بمقتضى محضر مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ في 5 سبتمبر 2015.

IV - ملاحظات الشركة الفرع:

13 - طبقاً لأحكام الفصل 418 من المجلة التجارية المنقح بالقانون ع36-د لسنة 2016 المؤرخ في 29 أفريل 2016 والمتعلق بالإجراءات الجماعية، تعتبر شركة الخطاف الورق المقوى مؤسسة تمر بصعوبات إقتصادية حيث أن الخسائر بلغت في 31 ديسمبر 2015 ما قدره 2 444 327 دينار ومليـ027مات وهي بذلك تفوق ثلث رأس مال الشركة البالغ ما قدره 4 000 000 دينار.

14 - قامت شركة الخطاف الورق المقوى بالمساهمة في الترفيع في رأس مال الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف على إثر التناهم جلستها العامة الخارقة للعادة المنعقدة بتاريخ 15 جوان 2013 وذلك بما قدره 150 000 دينار ولم تتول بعد تسوية وضعيتها طبقاً لأحكام الفصل 466 من مجلة الشركات التجارية وذلك بالرغم من سعيها في بيعها.

15 - خلافاً للفصل 12 من القانون الأساسي للشركة، تقرر بمقتضى محضر مجلس إدارة الشركة المنعقد بتاريخ 3 ماي 2015، إنتخاب رئيس مجلس الإدارة والتفويض له بالإمضاء في كل ما يخص وثائق الشركة ومعاملاتها والتعامل مع البنوك في جميع المجالات، ومصالح البريد والديوانة وكل الإدارات والمصالح، إلى تاريخ تعيين المدير العام في 11 فيفري 2016.

V - إبداء الرأي:

16- بالرجوع إلى ما قمنا به من تدقيقات و عنايات وطبقاً لما تمليه قواعد المهنة ووفقاً للمبادئ المعمول بها، وباعتبار الملاحظات المضمنة بالفقرة 11 و12 و13 و14 و15 حسب رأينا، إن القوائم المالية قانونية وصحيحة وتعكس بصورة وفيّة في كل جوانبها المهمة الحالة المالية لمجمع الخطاف في 31 ديسمبر 2015 وكذلك نتيجة عملياته والتحرّكات المالية للسنة المحاسبية المختتم بالتاريخ المذكور.

17- إن المعلومات المالية التي يتضمنها تقرير تصرف المجمع مطابقة للقوائم المالية المصاحبة لهذا التقرير وذلك باعتبار المبادئ المحاسبية المتفق عليها.



شركة الخبرة في المحاسبة
CRG Audit
شراز دريرة